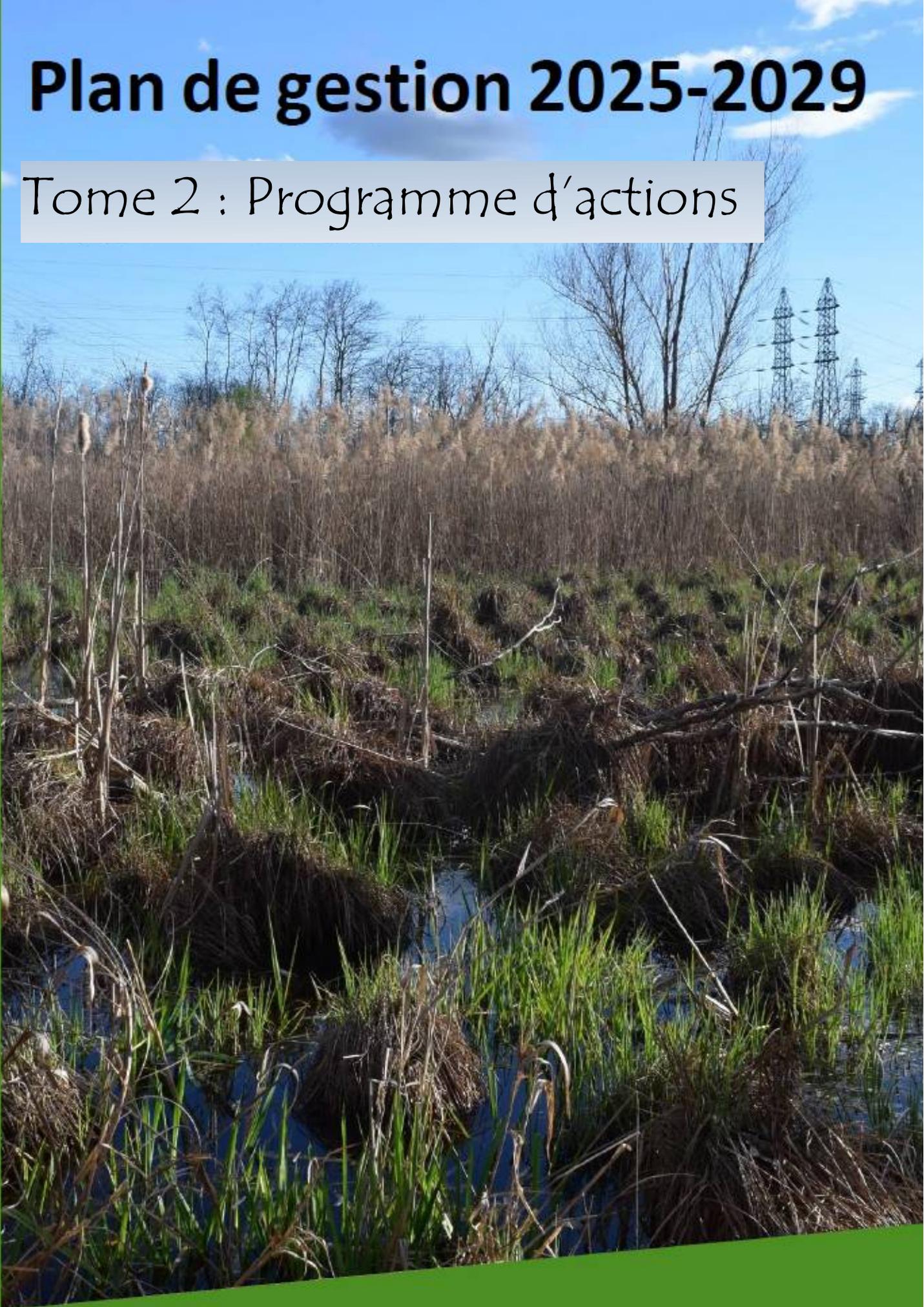


# Plan de gestion 2025-2029

## Tome 2 : Programme d'actions

Commune de Salaise-sur-Sanne

ENS du Lac Jacob et petit lac



Réseau des Espaces Naturels Sensibles

découvrir, aimer, protéger

## Auteurs

---



Écologia conseils  
Yvain Dubois  
610, route du Bussin  
38780 Eyzin-Pinet  
yvain.dubois@free.fr  
06 51 39 37 30  
SIRET : 801 757 006 00011  
RCS Vienne 801 757 006

Nicolas Souvignet  
Conseiller en environnement  
et expert naturaliste  
Freelance en micro-entreprise  
577 chemin de Seigne  
38200 Vienne  
contact@nicolassouvignet.fr  
06.63.00.52.19  
SIRET : 834 390 254 00011  
APE : 7490B

## Commanditaire

---

Mairie de Salaise-sur-Sanne



## Financeurs

---

Mairie de Salaise-sur-Sanne



Département de l'Isère



# Sommaire

---

Auteurs.....	2
Commanditaire.....	2
Financeurs.....	2

## A Diagnostic de l'ENS.....4

---

1 Partie 1 : Informations générales (Tome 1).....	4
2 Partie 2 : Activités socio-économiques (Tome 1).....	4
3 Partie 3 : Accueil du public (Tome 1).....	4
4 Partie 4 : Diagnostic faune, flore, fonge et habitats (Tome 1).....	4
5 Partie 5 : Objectifs et arborescence.....	4
5.1 Principes.....	4
5.2 Objectifs à long terme (OLT).....	6
5.3 Tableaux d'arborescence.....	8
5.4 Objectifs opérationnels (OO).....	13

## B Gestion de l'ENS.....14

---

1 Définition des opérations.....	14
2 Registre des opérations et fiches action.....	16

# A Diagnostic de l'ENS

---

## 1 Partie 1 : Informations générales (Tome 1)

## 2 Partie 2 : Activités socio-économiques (Tome 1)

## 3 Partie 3 : Accueil du public (Tome 1)

## 4 Partie 4 : Diagnostic faune, flore, fonge et habitats (Tome 1)

## 5 Partie 5 : Objectifs et arborescence

### 5.1 Principes

Les objectifs de gestion du plan de gestion concernent essentiellement la zone d'intervention et se déclinent en 2 types :

- les objectifs à long terme (OLT) : ils découlent des enjeux et des facteurs clés de réussite. Ils visent à atteindre ou maintenir un état considéré comme optimal pour les habitats et les espèces prioritaires du site (c'est-à-dire où les fonctionnalités, les habitats et les populations d'espèces sont en bon état de conservation) tout en intégrant la dimension socio-économique. Ces objectifs seront normalement conservés dans les plans de gestion successifs.

- les objectifs opérationnels (OO) : déclinés à l'échelle de temps du plan de gestion, soit pour une durée de 5 ans, ils doivent permettre d'agir sur les pressions afin de progresser vers l'atteinte des résultats fixés pour tendre vers les objectifs à long terme.

Les objectifs à long terme sont codifiés avec des numéros 1, 2, 3... puis les objectifs du plan avec une déclinaison 1.1, 1.2...

L'arborescence du plan présentée ci-dessous est conforme au Cahier technique n°88 de l'OFB : Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels, version en ligne d'avril 2021 (<http://ct88.espaces-naturels.fr/guide-delaboration-des-plans-de-gestion>).

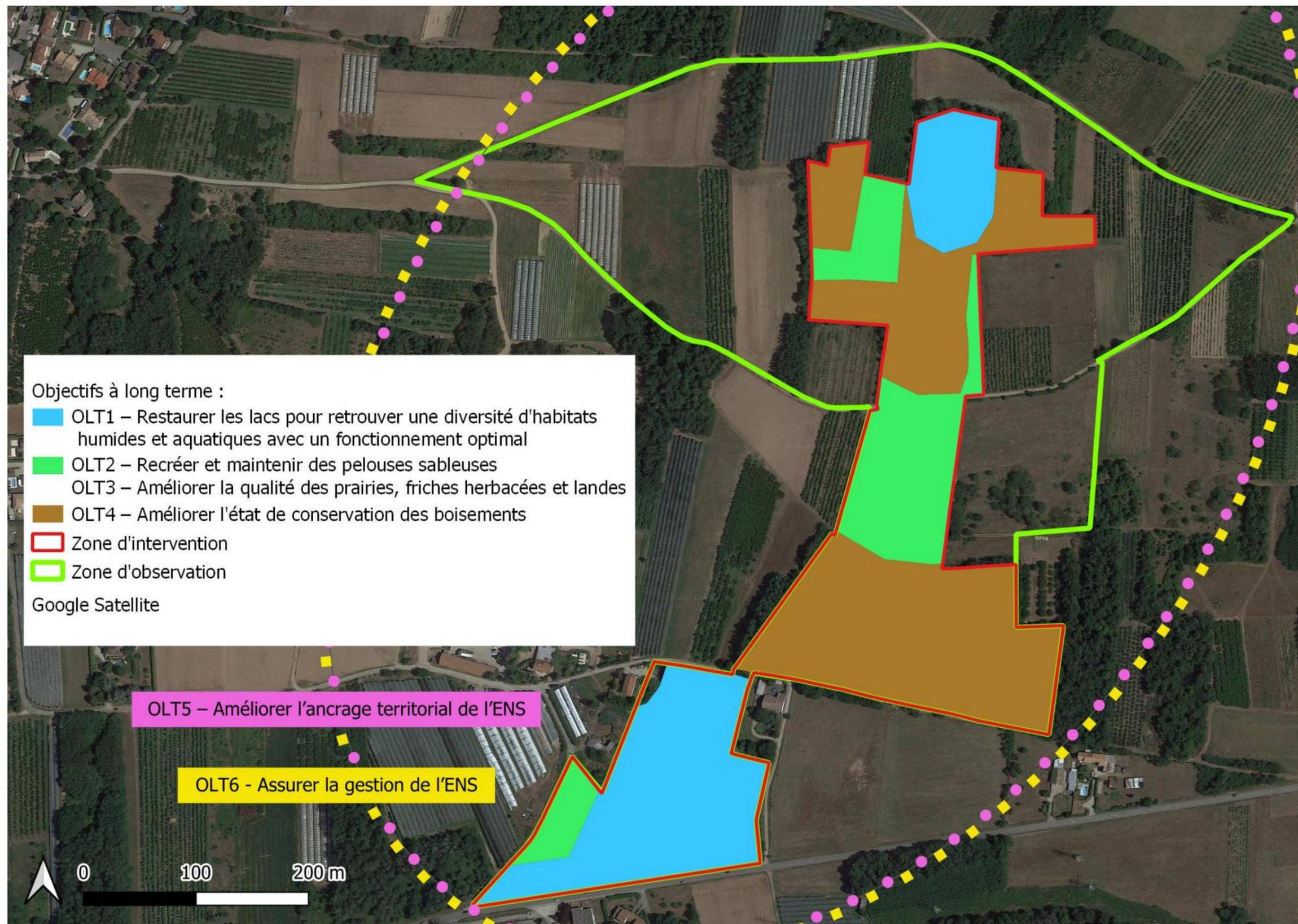
Dans la mesure du possible, nous avons essayé de construire et organiser l'arborescence selon la logique présentée dans les figures suivantes.

ENJEU	ETAT DE L'ENJEU		VISION A LONG TERME				
	Etat actuel de l'enjeu		Objectifs à long terme	Niveau d'exigence (Etat visé)	Indicateurs d'état	Métriques	Opérations (suivis scientifiques)
			 <b>Stratégie à long terme</b>				
	INFLUENCES SUR L'ENJEU		STRATEGIE D'ACTION				
	Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Opérations (mise en œuvre)
			 <b>Plan d'action à court-moyen terme</b>				

ENJEU	ETAT DE L'ENJEU		VISION A LONG TERME				
	Etat actuel de l'enjeu		Objectifs à long terme	Niveau d'exigence (Etat visé)	Indicateurs d'état	Métriques	Opérations (suivis scientifiques)
Qu'est-ce qui est en jeu ?	Comment va l'enjeu ?		Où voulons-nous aller globalement...	... et plus précisément ?	Comment suivre la progression vers les OLI ?		
INFLUENCES SUR L'ENJEU		STRATEGIE D'ACTION					
Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Opérations (mise en œuvre)	Indicateurs de réponse (réalisation)
Qu'est ce qui peut modifier l'état de l'enjeux ...	... et quels sont les effets ?	Que devons-nous faire pour améliorer la situation ...	... et pour quels résultats ?	Comment suivre la progression vers les OO ?		Qu'allons-nous mettre en œuvre pour atteindre des résultats ?	

## 5.2 Objectifs à long terme (OLT)

	Enjeu	Etat de l'enjeu	Code OLT	OLT
<b>Enjeu 1</b>	Les lacs et la mosaïque d'habitats humides associés	Lacs en dynamique de fermeture par la végétation, souvent en grande partie à sec en été, abritant des espèces patrimoniales et jouant un rôle pour la prévention des inondations	OLT 1	Restaurer les lacs pour retrouver une diversité d'habitats humides et aquatiques avec un fonctionnement optimal
<b>Enjeu 2</b>	Les milieux herbacés ouverts : prairies sur sables fixés, prairies, friches herbacées et landes	Prairies sur sables fixés, prairies, friches herbacées et landes à végétation rudéralisée et colonisées localement par des EEE. Manque de maîtrise foncière sur ces milieux classés comme "gel - surface sans production" (RPG 2022) avec un risque de retour à la culture.	OLT 2	Recréer et maintenir des pelouses sableuses
			OLT 3	Améliorer la qualité des prairies, friches herbacées et landes
<b>Enjeu 3</b>	Les boisements thermophiles relictuels	Surfaces boisées morcelées, envahies par le robinier, nécessaires au cycle de vie des amphibiens, parfois exploitées en coupe rase.	OLT 4	Améliorer l'état de conservation des boisements
<b>Facteur clé de réussite 1</b>	L'ancrage territorial	Un site peu connu de la population, mais avec de nombreux acteurs présents (agriculteurs, chasseurs, randonneurs...). Situé en périphérie d'une grande agglomération	OLT 5	Améliorer l'ancrage territorial de l'ENS
<b>Facteur clé de réussite 2</b>	Fonctionnement de l'ENS	Une commune active pour faire émerger l'ENS, avec un technicien en partie dédié pour cette mission	OLT 6	Assurer la gestion de l'ENS



Carte 1 : Objectifs à long terme (état visé)

### 5.3 Tableaux d'arborescence

ENJEU	ETAT DE L'ENJEU		VISION A LONG TERME						
Les lacs et la mosaïque d'habitats humides associés	Etat actuel de l'enjeu		Objectifs à long terme	Niveau d'exigence (Etat visé)	Indicateurs d'état	Métriques	Opérations (suivis scientifiques)	Code opération	Indicateurs de réponse (réalisation)
	Lacs en dynamique de fermeture par la végétation, souvent en grande partie à sec en été, abritant des espèces patrimoniales et jouant un rôle pour la prévention des inondations		OLT1 – Restaurer les lacs pour retrouver une diversité d'habitats humides et aquatiques avec un fonctionnement optimal	Les lacs présentent une mosaïque d'habitats humides	Roselière, magnocariçales, ourlets humides et boisements humides, eau libre, habitats amphibies	Surface et densité des stations	Cartographie d'habitats	SE1	Carte des habitats
				Les lacs permettent le maintien des populations des espèces présentant une responsabilité majeure	Triton crêté	Statut de reproduction et nombre d'individus	Suivi des amphibiens	SE2	Carte de répartition et liste d'espèces
				Elatine fausse alsine	Surface et densité des stations	Suivi floristique des zones humides	SE3	Carte de répartition et liste d'espèces	
	INFLUENCES SUR L'ENJEU		STRATEGIE D'ACTION						
	Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Opérations (mise en œuvre)	Code opération	Indicateurs de réponse (réalisation)
	Dynamique naturelle de la végétation	Pressions (-) : Fermeture des zones d'eau libre, évolution générale vers des boisements. Pression (+) : Des boisements humides sur le pourtour des lacs nécessaires pour de nombreuses espèces	OO1 – Limiter la colonisation des milieux humides et aquatiques par les ligneux et leur atterrissement	Maintien des roselières et des magnocariçales	Roselières, magnocariçales et boisements humides	Surface des roselières, des magnocariçales et des boisements humides	Coupe sélective des arbres et des arbustes	TE1	Surface coupée
				Maintien de surfaces en eau (inondée une partie de l'année) avec des parties en eau libre	Zones d'eau libre, herbiers aquatiques et magnocariçales	Surface des zones d'eau libre, des herbiers aquatiques et des magnocariçales	Non intervention dans des boisements	TE2	Absence d'intervention dans des boisements
	Fonctionnement hydrologique	Fonctionnement peu connu avec de potentielles actions de restauration non identifiées	OO2 – Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des zones humides	Compréhension du fonctionnement des zones humides et identification des mesures de restauration et de maintien des zones humides	Connaissance du fonctionnement des zones humides	Nombre d'études et de suivis	Test de faucardage de la roselière	TE3	Surface faucardée
							Recreuser ponctuellement les zones d'eau libre	TU1	Surface curée
OO3 – Entretien des fossés d'arrivée d'eau et optimiser l'évacuation en cas de surcharge			Connaissance des usagers des fossés et fossés fonctionnels	Echange avec les usagers et suivi des fossés	Nombre de rencontres avec les usagers. Linéaire de fossés entretenu.	Suivi des niveaux d'eau	PO1	Données relevées	
						Inventaire des odonates	SE4	Caractérisation de la communauté des odonates	
Activités humaines dans le bassin versant (urbanisation, agriculture,...)	Risque de pollution diffuse (intrants agricoles, fosse septique, pollution routière)	OO4 – Identifier et limiter les apports en nutriments et en polluants	Meilleure connaissance de la qualité de l'eau Niveau trophique moins élevé	Qualité de l'eau	Suivi de la qualité physico-chimique de l'eau	Etude du fonctionnement des zones humides	TU2	Etude réalisée	
						Mise en œuvre des petites opérations préconisées par l'étude de fonctionnement des zones humides	TU3	Nombre d'opérations mises en œuvre	
						Rencontre des usagers des fossés d'arrivée d'eau et d'évacuation	AD1	Nombre de rencontres	
						Entretien des systèmes d'approvisionnement et d'évacuation en eau du lac Jacob	TE4	Linéaire de fossés entretenu	
						Mesure de la qualité de l'eau sur un cycle annuel dans les 2 lacs	PO2	Nombre de paramètres analysés	

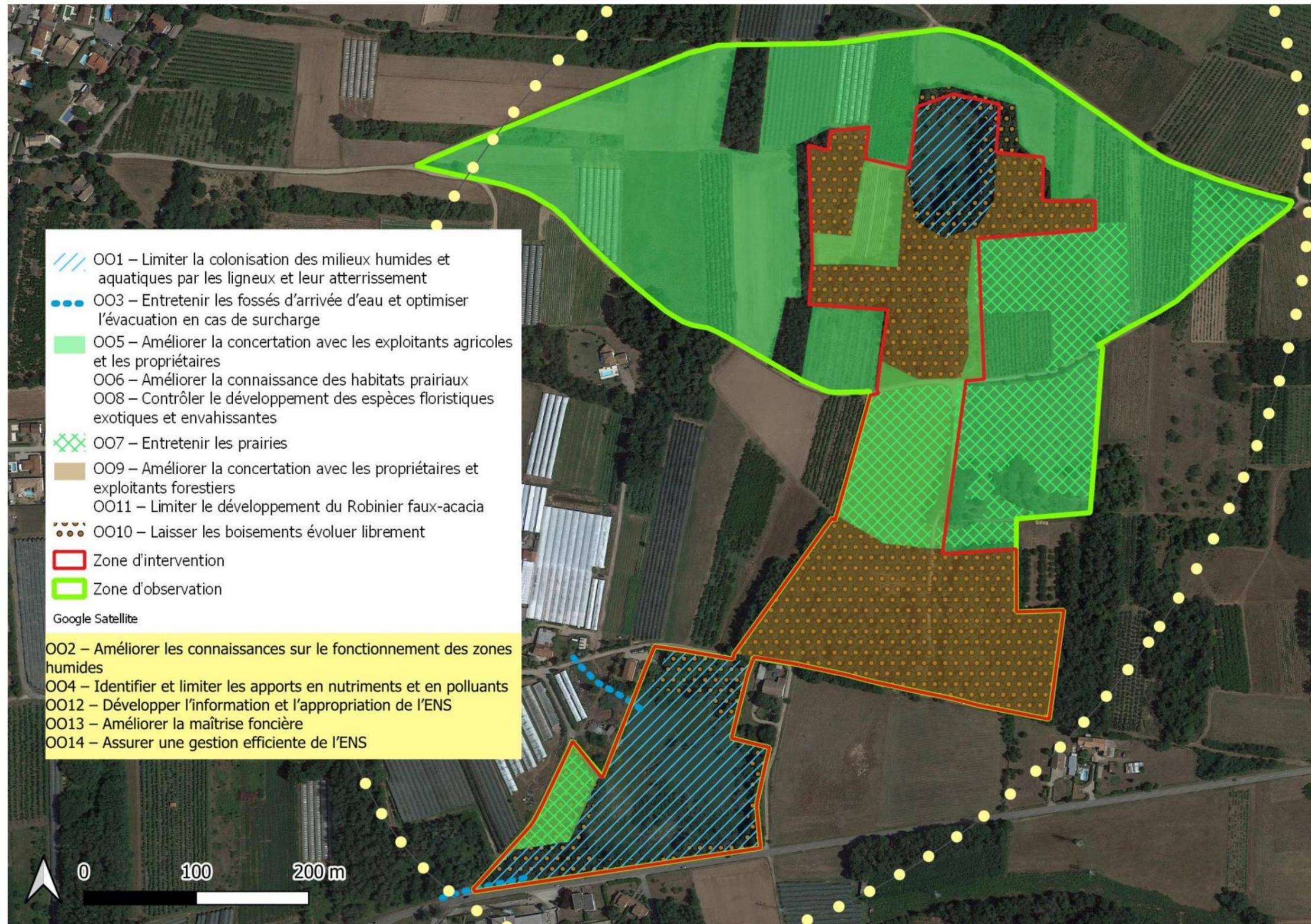
ENJEU	ETAT DE L'ENJEU		VISION A LONG TERME							
	Etat actuel de l'enjeu		Objectifs à long terme	Niveau d'exigence (Etat visé)	Indicateurs d'état	Métriques	Opérations (suivis scientifiques)	Code opération	Indicateurs de réponse (réalisation)	
Les milieux herbacés ouverts : prairies sur sables fixés, prairies, friches herbacées et landes	Prairies sur sables fixés, prairies, friches herbacées et landes à végétation rudéralisée et colonisées localement par des EEE. Manque de maîtrise foncière sur ces milieux classés comme "gel - surface sans production" (RPG 2022) avec un risque de retour à la culture.		OLT2 – Recréer et maintenir des pelouses sableuses	L'ENS présente une mosaïque de pelouses sableuses	Pelouses sèches sableuses	Surface et densité des stations	Cartographie d'habitats	SE1	Carte des habitats	
			OLT3 – Améliorer la qualité des prairies, friches herbacées et landes	L'ENS présente une mosaïque de prairies, friches herbacées et landes	Prairies mésophiles, friches herbacées et landes	Surface et densité des stations				
	INFLUENCES SUR L'ENJEU		STRATEGIE D'ACTION							
	Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Opérations (mise en œuvre)	Code opération	Indicateurs de réponse (réalisation)	
	Activité agricole	Pressions (-) : pratiques agricoles peu connues, faible maîtrise d'usage, nombreuses parcelles en jachères (gel), vergers traités chimiquement, déchets plastiques issus des cultures maraîchères  Levier (+) : parcelle en bio ou en jachère favorables à l'entomofaune	OO5 – Améliorer la concertation avec les exploitants agricoles et les propriétaires	Rencontres avec les exploitants agricoles et les propriétaires, conventionnement ou acquisition foncière	Echanges avec les exploitants agricoles et les propriétaires, conventions, acquisition	Nombre de rencontres. Surface en maîtrise d'usage	Rencontre des propriétaires et des exploitants agricoles	AD2	Nombre de rencontres	
							Animation foncière	AD3	Nombre de contacts et de rencontres	
	Absence de connaissances des habitats	Habitats ouverts liés aux milieux sableux méconnus tant en termes de superficie, de qualité, d'enjeu et donc de gestion	OO6 – Améliorer la connaissance des habitats prairiaux	Carte des habitats présents et potentiels notamment ceux liés aux milieux sableux	Etat de connaissance des habitats ouverts et des mesures de gestion potentielles	Surface cartographiée et décrite Nombre d'habitats primaires identifiés	Etude des milieux ouverts (description des communautés et caractérisation des sols)	TU4	Etude réalisée, mesures de gestion préconisées	
	Dynamique naturelle de la végétation	Evolution vers des communautés végétales plus denses Disparition des sols nus	OO7 – Entretien des prairies	Réseau de prairies entretenues par des exploitants agricoles locaux en prenant en compte la biodiversité	Entretien des prairies	Surface de prairie entretenue	Fauche des prairies	TE5	Surface fauchée	
							Pâturage des prairies	TE6	Surface pâturée	
							Restauration de prairies	TE7	Surface semée	
Semis d'espèces floristiques menacées							TE8	Nombre d'espèces floristiques menacées semées		
Espèces floristiques exotiques et envahissantes	Concurrence avec les espèces autochtones	OO8 – Contrôler le développement des espèces floristiques exotiques et envahissantes	Prairies ne permettant pas la floraison ou la fructification d'espèces floristiques exotiques et envahissantes (faible présence d'EEE dans les prairies)	Entretien des prairies (EEE)	Surface et période d'entretien des prairies Nombre de taxons EEE	Broyage ou arrachage des espèces floristiques exotiques et envahissantes	TE9	Surface broyée et surface d'EEE arrachée		

ENJEU	ETAT DE L'ENJEU		VISION A LONG TERME							
Les boisements thermophiles relictuels	Etat actuel de l'enjeu		Objectifs à long terme	Niveau d'exigence (Etat visé)	Indicateurs d'état	Métriques	Opérations (suivis scientifiques)	Code opération	Indicateurs de réponse (réalisation)	
	Surfaces boisées morcelées, envahies par le robinier, nécessaires au cycle de vie des amphibiens, parfois exploitées en coupe rase.		OLT4 – Améliorer l'état de conservation des boisements	Les boisements naturels de la chênaie et de la châtaigneraie présentent des classes d'âges équilibrées avec des arbres gîtes et du bois mort sur pied et au sol	Habitats boisements	Surface et densité des stations	Cartographie d'habitats	SE1	Carte des habitats	
						Valeur IBP	Diagnostic forestier Indice de Biodiversité Potentielle	SE5	Nombre de placettes	
	INFLUENCES SUR L'ENJEU		STRATEGIE D'ACTION							
	Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Opérations (mise en œuvre)	Code opération	Indicateurs de réponse (réalisation)	
	Activités forestières	Pressions (-) : Coupes rases parfois effectuées favorables à la colonisation par le robinier.	OO9 – Améliorer la concertation avec les propriétaires et exploitants forestiers	Conventionnement avec des propriétaires et exploitants forestiers	Coupes à blanc	Surfaces coupées à blanc	Signature de conventions avec des propriétaires et exploitants forestiers	AD4	Nombre de rencontres et de conventions, arrêt des coupes à blanc (rases)	
		Levier (+) : Coupes raisonnées pratiquées sur d'autres parcelles avec maintien de sujets matures favorables à la biodiversité	OO10 – Favoriser la biodiversité forestière	30% des boisements en maîtrise foncière en libre évolution	Gestion des boisements conventionnés	Surface en libre évolution	Non intervention dans des boisements	TE2	Absence d'intervention dans des boisements	
	Espèces floristiques exotiques et envahissantes	Concurrence avec les espèces autochtones	OO11 – Limiter le développement du Robinier faux-acacia	Faible présence du Robinier faux-acacia	Robinier faux-accacia	Pourcentage de présence du Robinier faux-acacia dans les boisements	Cerclage de Robiniers faux acacia dans les boisements les plus naturels	TE10	Nombre de Robiniers morts par cerclage	

ENJEU	ETAT DE L'ENJEU		VISION A LONG TERME						
L'ancrage territorial	Etat actuel de l'enjeu		Objectifs à long terme	Niveau d'exigence (Etat visé)	Indicateurs d'état	Métriques	Opérations (suivis scientifiques)	Code opération	Indicateurs de réponse (réalisation)
	Un site peu connu de la population, mais avec de nombreux acteurs présents (agriculteurs, chasseurs, randonneurs...). Situé en périphérie d'une grande agglomération		OLT5 – Améliorer l'ancrage territorial de l'ENS	Site ENS apprécié des riverains, des usagers et des habitants avec une bonne compréhension des enjeux et des opérations réalisées	Intérêt pour l'ENS, ses enjeux et ses opérations	Fréquence des visites et participation aux animations			
	INFLUENCES SUR L'ENJEU		STRATEGIE D'ACTION						
	Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Opérations (mise en œuvre)	Code opération	Indicateurs de réponse (réalisation)
	Activités humaines (loisirs, sport, chasse, agriculture,...)	Augmentation de la connaissance de l'ENS suite à son « ouverture » officielle (communication) Propriétés privées et activités économiques	OO12 – Développer l'information et l'appropriation de l'ENS	Mobilisation des canaux d'informations disponibles. Intérêt et implication des élus, des riverains, des propriétaires et des usagers	Utilisation des canaux d'informations disponibles, participation aux temps d'échanges et aux événements proposés par l'ENS	Nombre de canaux d'informations utilisés, nombre d'articles et de publications, nombre de participants aux temps d'échanges et aux événements	Rédaction d'articles et de publications	PI2	Nombre d'articles et de publications
						Implantation de panneaux d'information	PI3	Nombre de panneaux implantés	
						Sensibiliser les riverains	PI4	Nombre d'animations et de participants	
						Aménagement d'un point d'observation sur le lac Jacob afin de canaliser la fréquentation	TU5	Nombre de points d'observation implantés	

ENJEU	ETAT DE L'ENJEU		VISION A LONG TERME							
Fonctionnement de l'ENS	Etat actuel de l'enjeu		Objectifs à long terme	Niveau d'exigence (Etat visé)	Indicateurs d'état	Métriques	Opérations (suivis scientifiques)	Code opération	Indicateurs de réponse (réalisation)	
	Une commune active pour faire émerger l'ENS, avec un technicien en partie dédié pour cette mission		OLT6 - Assurer la gestion de l'ENS	Commune impliquée dans la gestion de son ENS avec l'aide du Département pour la mise en œuvre du plan de gestion et son renouvellement	Mobilisation aux réunions Mise en œuvre du plan de gestion	Nombre de participants aux réunions, opérations réalisées et objectifs opérationnels atteints	Evaluation du plan de gestion	AD5	Evaluation réalisée	
				Connaissance naturaliste et scientifique de l'ENS permettant de bien connaître ses responsabilités et ses enjeux	Niveau de connaissances des taxons Groupes taxonomiques étudiés					Nombre de groupes taxonomiques étudiés et nombre de groupes à bon et très bon niveau de connaissances
	INFLUENCES SUR L'ENJEU		STRATEGIE D'ACTION							
	Facteurs d'influence	Pressions à gérer	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Opérations (mise en œuvre)	Code opération	Indicateurs de réponse (réalisation)	
Maîtrise foncière	Maîtrise du foncier limitant les possibilités d'action	OO13 – Améliorer la maîtrise foncière	Zones humides maîtrisée et une partie des boisements et des prairies en maîtrise d'usages	Données foncières et conventions	Surfaces de zone humide, de boisements et de prairies en maîtrise foncière et en maîtrise d'usages	Conversion des conventions d'adhésion en convention d'usage	AD6	Nombre de conventions converties		
Moyens humains et financiers de la Commune et du Département	Un agent technique en partie dédié à la gestion de l'ENS	OO14 – Assurer une gestion efficiente de l'ENS	Programme d'actions entièrement mis en œuvre, en concertation et dans le respect du budget prévisionnel	Réunion du Comité de site, opérations et objectifs opérationnels	Nombre de réunions du Comité de site, d'opérations réalisées et d'objectifs opérationnels atteints	Animation du plan de gestion et de la vie de l'ENS	AD7	Nombre de Comités de site, compte-rendus, d'opérations réalisées		
						Tournées de surveillance et de veille écologique	PO3	Nombre de tournées		
						Rédaction d'un rapport d'activité et financier annuel	AD8	Nombre de rapports annuels		

## 5.4 Objectifs opérationnels (OO)



Carte 2 : Objectifs opérationnelles

# B Gestion de l'ENS

Le programme d'actions formalise pour les 5 prochaines années (2025-2029) l'ensemble des opérations à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs définis suite au diagnostic du site.

La liste des actions est présentée ci-après, puis les modalités de mise en œuvre sont détaillées dans les fiches "opération".

Le programme d'actions porte principalement sur le périmètre d'intervention de l'ENS.

## 1 Définition des opérations

L'ensemble des opérations définies dans les tableaux suivants et dans les fiches-opération seront réalisées en fonction de l'évolution de la maîtrise d'usage et des partenariats ainsi que dans le respect de la propriété privée.

Codification des opérations :

Guide de RNF CT79 de 2006	
PO	Police de la nature et surveillance
SE	Suivi écologique
TE	Travaux d'entretien des milieux / infrastructures
TU	Travaux uniques sur les milieux / infrastructures
PI	Pédagogie, information, accueil, animations, fréquentation, éditions
AD	Gestion administrative / suivi

N° OLT	N° OO	Objectifs opérationnels	N° OP	Code OP	Opérations	
<b>1</b>	<b>Restaurer les lacs pour retrouver une diversité d'habitats humides et aquatiques avec un fonctionnement optimal</b>		1	SE1	Cartographie d'habitats	
			2	SE2	Suivi des amphibiens	
			3	SE3	Suivi floristique des zones humides	
		1	limiter la colonisation des milieux humides et aquatiques par les ligneux et leur atterrissement	4	TE1	Coupe sélective des arbres et des arbustes
				5	TE2	Non-intervention dans des boisements
				6	TE3	Test de faucardage de la roselière
				7	TU1	Recreuser ponctuellement les zones d'eau libre
		2	Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des zones humides	8	PO1	Suivi des niveaux d'eau
				9	SE4	Inventaire des odonates
				10	TU2	Étude du fonctionnement des zones humides
				11	TU3	Mise en œuvre des petites opérations préconisées par l'étude du fonctionnement des zones humides
		3	Entretien des fossés d'arrivée d'eau et optimiser l'évacuation en cas de surcharge	12	AD1	Rencontre des usagers des fossés d'arrivée d'eau et d'évacuation
				13	TE4	Entretien des systèmes d'approvisionnement et d'évacuation en eau du lac Jacob
		4	Identifier et limiter les apports en nutriments et en polluants	14	PO2	Mesure de la qualité de l'eau sur un cycle annuel dans les 2 lacs

N° OLT	N° OO	Objectifs opérationnels	N° OP	Code OP	Opérations
<b>2-3</b>	<b>Recréer et maintenir des pelouses sableuses</b>		1	SE1	Cartographie d'habitats
	<b>Améliorer la qualité des prairies, friches herbacées et landes</b>				
	5	Améliorer la concertation avec les exploitants agricoles et les propriétaires	15	AD2	Rencontre des propriétaires et des exploitants agricoles
			16	AD3	Animation foncière
	6	Améliorer la connaissance des habitats prairiaux	17	TU4	Étude des milieux ouverts (description des communautés et caractérisation des sols)
			18	TE5	Fauche des prairies
			19	TE6	Pâturage des prairies
			20	TE7	Restauration de prairies
			21	TE8	Semis d'espèces floristiques menacées
		8	Contrôler le développement des espèces floristiques exotiques et envahissantes	22	TE9
<b>4</b>	<b>Améliorer l'état de conservation des boisements</b>		1	SE1	Cartographie d'habitats
			23	SE5	Diagnostic forestier Indice de Biodiversité Potentielle
	9	Améliorer la concertation avec les propriétaires et exploitants forestiers	24	AD4	Signature de conventions avec des propriétaires et exploitants forestiers
			16	AD3	Animation foncière
	10	Favoriser la biodiversité forestière	5	TE2	Non-intervention dans des boisements
	11	Limiter le développement du Robinier faux-acacia	25	TE10	Cerclage de Robiniers faux-acacia dans les boisements les plus naturels
<b>5</b>	<b>Améliorer l'ancrage territorial de l'ENS</b>				
	12	Développer l'information et l'appropriation de l'ENS	26	PI1	Rédaction d'articles et de publications
			27	PI2	Implantation de panneaux d'information
			28	PI3	Sensibilisation des riverains
			29	TU5	Aménagement d'un point d'observation sur le lac Jacob afin de canaliser la fréquentation
<b>6</b>	<b>Assurer la gestion de l'ENS</b>		30	AD5	Évaluation du plan de gestion
	13	Améliorer la maîtrise foncière	31	AD6	Conversion des conventions d'adhésion en conventions d'usage
			16	AD3	Animation foncière
			32	AD7	Animation du plan de gestion et de la vie de l'ENS
	14	Assurer une gestion efficiente de l'ENS	33	PO3	Tournées de surveillance et de veille écologique
			34	AD8	Rédaction d'un rapport d'activité et financier annuel

## 2 Registre des opérations et fiches action

N° OP	Code OP	Régie	Fonctionnement / Investissement	Opération	2025	2026	2027	2028	2029	Total
1	SE1	non	I	<a href="#">Cartographie d'habitats</a>		6 300 €				6 300 €
2	SE2	non	F	<a href="#">Suivi des amphibiens</a>	2 100 €		2 100 €		2 100 €	6 300 €
3	SE3	non	F	<a href="#">Suivi floristique des zones humides</a>	2 450 €				2 450 €	4 900 €
4	TE1	non	F	<a href="#">Coupe sélective des arbres et des arbustes</a>	1 400 €	1 400 €	1 400 €	1 400 €	1 400 €	7 000 €
5	TE2	non	F	<a href="#">Non-intervention dans des boisements</a>						
6	TE3	non	F	<a href="#">Test de faucardage de la roselière</a>		2 100 €		2 100 €		4 200 €
7	TU1	non	F	<a href="#">Recreuser ponctuellement les zones d'eau libre</a>			1 250 €			1 250 €
8	PO1	oui	F	<a href="#">Suivi des niveaux d'eau</a>						
9	SE4	non	I	<a href="#">Inventaire des odonates</a>				2 450 €		2 450 €
10	TU2	non	F	<a href="#">Étude du fonctionnement des zones humides</a>	14 100 €					14 100 €
11	TU3	non	F	<a href="#">Mise en œuvre des petites opérations préconisées par l'étude du fonctionnement des zones humides</a>			3 000 €		3 000 €	6 000 €
12	AD1	oui	F	<a href="#">Rencontre des usagers des fossés d'arrivée d'eau et d'évacuation</a>						
13	TE4	non	F	<a href="#">Entretien des systèmes d'approvisionnement et d'évacuation en eau du lac Jacob</a>		1 600 €			1 600 €	3 200 €
14	PO2	non	I	<a href="#">Mesure de la qualité de l'eau sur un cycle annuel dans les 2 lacs</a>				3 800 €		3 800 €
15	AD2	oui	F	<a href="#">Rencontre des propriétaires et des exploitants agricoles</a>						
16	AD3	oui	F	<a href="#">Animation foncière</a>						
17	TU4	non	I	<a href="#">Étude des milieux ouverts (description des communautés et caractérisation des sols)</a>			4 900 €			4 900 €
18	TE5	non	F	<a href="#">Fauche des prairies</a>						
19	TE6	non	F	<a href="#">Pâturage des prairies</a>						
20	TE7	non	I	<a href="#">Restauration de prairies</a>		3 100 €			3 100 €	6 200 €
21	TE8	non	I	<a href="#">Semis d'espèces floristiques menacées</a>		0 €	1 400 €		1 400 €	2 800 €
22	TE9	non	F	<a href="#">Broyage ou arrachage des espèces floristiques exotiques et envahissantes</a>	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €	7 500 €
23	SE5	non	F	<a href="#">Diagnostic forestier Indice de Biodiversité Potentielle</a>			1 400 €			1 400 €
24	AD4	non	F	<a href="#">Signature de conventions avec des propriétaires et exploitants forestiers</a>						
25	TE10	non	F	<a href="#">Cerclage de Robiniers faux-acacia dans les boisements les plus naturels</a>			1 050 €		1 050 €	2 100 €
26	PI1	oui	F	<a href="#">Rédaction d'articles et de publications</a>						
27	PI2	oui	I	<a href="#">Implantation de panneaux d'information</a>						
28	PI3	oui	F	<a href="#">Sensibilisation des riverains</a>	700 €	700 €	700 €	700 €	700 €	3 500 €
29	TU5	non	I	<a href="#">Aménagement d'un point d'observation sur le lac Jacob afin de canaliser la fréquentation</a>				5 000 €		5 000 €
30	AD5	non	F	<a href="#">Évaluation du plan de gestion</a>						
31	AD6	oui	F	<a href="#">Conversion des conventions d'adhésion en conventions d'usage</a>						
32	AD7	oui	F	<a href="#">Animation du plan de gestion et de la vie de l'ENS</a>						
33	PO3	oui	F	<a href="#">Tournées de surveillance et de veille écologique</a>						
34	AD8	oui	F	<a href="#">Rédaction d'un rapport d'activité et financier annuel</a>						
<b>Total</b>					<b>22 250 €</b>	<b>16 700 €</b>	<b>18 700 €</b>	<b>16 950 €</b>	<b>18 300 €</b>	<b>92 900 €</b>

# Fiche opération n°1 / SE1

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Cartographie d'habitats

#### Contexte :

La description et la cartographie des habitats sont essentielles pour permettre une bonne compréhension de l'ENS et de ses composantes, pour mesurer l'évolution de la végétation et pour permettre des comparaisons dans le temps. Une première cartographie simplifiée des habitats naturels a été réalisée en 2023 dans le cadre du diagnostic. Les zones les plus sensibles ont pu être identifiées à dire d'expert. Une cartographie conforme au « guide méthodologique pour la description, la cartographie et l'évaluation des habitats des ENS » (CBNA, février 2015) sur l'ensemble de la ZO à l'échelle 1/2500e est nécessaire pour bien caractériser les alliances ou associations présentes et mieux identifier les enjeux et les potentielles évolutions.

#### But :

Caractériser et cartographier les groupements végétaux présents sur la ZO afin de confirmer les mesures de conservation et ou de restauration nécessaires à leurs préservations.

#### Description :

Ce travail est conduit en début de plan de gestion sur l'ensemble de la ZO. Conformément au guide méthodologique du CBNA, chacun des habitats élémentaires de l'ENS fait l'objet de relevés phytosociologiques (phytosociologie sigmatiste). Ces relevés ont pour objet de documenter la description des habitats élémentaires de l'ENS, de permettre la mise en correspondance avec les autres typologies, d'établir les listes d'espèces caractéristiques, déterminantes ou représentatives et de faciliter les corrections et validations éventuelles ultérieures. La réalisation de cette cartographie est aussi l'occasion de cartographier des milieux plus synthétiques. Un rapport de synthèse est rendu.

#### Matériel :

Station topographique ou tablette, SIG, cartes, ouvrages sur la flore et les habitats...

#### Indicateur de réalisation :

Rapport de synthèse, cartographie.

#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

23 ha



#### Date :

Mars à septembre

#### Durée :

4 jours de terrain, 2 jours d'analyse et 3 jours de rapport

#### Opérateurs potentiels :

Bureau d'étude spécialisé, association de protection de la nature

#### Coûts : 6300 €

700 €/j étude

2025	2026	2027	2028	2029
	6300			

#### Photo :

# Fiche opération n°2 / SE2

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Suivi des amphibiens

#### Contexte :

6 espèces d'amphibiens ont été inventoriées sur l'ENS. Découvert en 1988, le Triton crêté présente un niveau de responsabilité majeur pour l'ENS. Le site a été labellisé en grande partie pour la présence de cette espèce dans un contexte de grand isolement des populations en Isère Rhodanienne. En 2024 la pose d'amphicaps a été réalisée pour la rechercher. Une trentaine d'individus adultes ont été recensés sur les deux lacs. L'espèce semble présente en plusieurs endroits du plateau selon plusieurs témoignages. Découverte en 2024 grâce à la présence d'une ponte, la Grenouille agile semble peu abondante, mais présente un niveau de responsabilité fort pour l'ENS. Le statut biologique de la Rainette méridionale entendue une fois sur l'ENS en 2015 reste à préciser. Une zone d'écrasement d'amphibiens est identifiée sur la RD51 en bordure d'ENS (REDI). Plusieurs opérations vont être mises en œuvre pour restaurer les lacs et favoriser les amphibiens (OP4 Coupe sélective des arbres et des arbustes, OP6 Test de faucardage de la roselière, OP7 Recreuser ponctuellement les zones d'eau libre, OP13 Entretien des systèmes d'approvisionnement et d'évacuation en eau du lac Jacob).

#### But :

Suivre l'évolution des populations d'amphibiens et disposer d'indicateurs de gestion et de fonctionnalité des milieux aquatiques.

#### Description :

La méthode est basée sur le protocole RhoMÉO couplé éventuellement à la pose d'amphicaps. Ce suivi consiste à réaliser un circuit combinant des points d'écoute (10 minutes), la recherche à la lampe torche et une pêche à l'épuisette avec des prospections diurnes et nocturnes. Le suivi fait l'objet de 3 passages entre février et juin. Le recours à la pose d'amphicaps est justifié si les points d'écoute, la recherche à la lampe torche et à l'épuisette ne s'avèrent pas suffisant en matière de connaissance. L'utilisation d'amphicaps nécessite une autorisation administrative pour capture/relâcher immédiat. La structure devra disposer de l'autorisation ou la demander en anticipant les délais (>6 mois). Un rapport de synthèse est rendu à l'issue de chaque suivi pour donner le statut de reproduction des espèces, comparer l'évolution du peuplement, dégager les tendances d'évolution et apporter un avis sur la gestion mise en œuvre.

#### Matériel :

Bottes ou waders, lampes-torches puissantes, troubleau, kit de désinfection du matériel de prospection (spray d'eau de javel diluée), carnet de terrain...

#### Indicateur de réalisation :

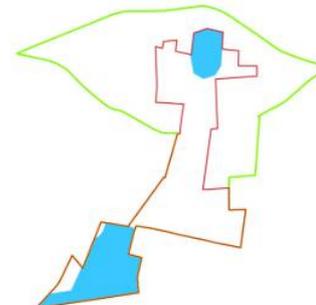
Réalisation du suivi, rapport de synthèse

#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

3,4 ha de milieux humides



#### Date :

Février à juillet  
(automne précédent pour la demande d'autorisation pour capture/relâcher immédiat)

#### Durée :

1,5 jours de terrain (3 1/2 journées)  
et 1,5 jours de rapport

#### Opérateurs potentiels :

Bureau d'études spécialisé,  
association de protection de la nature

#### Coûts : 6300 €

700 €/j étude

2025	2026	2027	2028	2029
2100		2100		2100

#### Photo :



# Fiche opération n°3 / SE3

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Suivi floristique des zones humides

#### Contexte :

Des inventaires floristiques ont été réalisés en 2006 par les associations Gère Vivante (aujourd'hui Nature Vivante) et Gentiana, puis quelques relevés ponctuels ont été conduits en 2011 ainsi qu'en 2023. 89 espèces de plantes vasculaires ont été inventoriées avec un niveau de connaissance considéré comme faible. L'Élatine fausse-alsine, une petite plante des marécages et des limons (mares, fossé, étang) occupant les rives temporairement inondées, a été découverte dans les chenaux du Lac Jacob en 2006. Connue dans seulement 2 autres stations en Isère (St Savin et Pommier de Beaurepaire), cette espèce protégée sur le territoire rhônalpin présente un niveau de responsabilité majeur pour l'ENS. Par manque de prospection, l'espèce n'a pas été revue depuis. L'état de sa population est donc actuellement inconnu. D'autres espèces floristiques à enjeux liées aux zones humides sont susceptibles d'être découvertes. Plusieurs opérations vont être mises en œuvre pour restaurer les lacs et favoriser la flore des zones humides (OP4 Coupe sélective des arbres et des arbustes, OP6 Test de faucardage de la roselière, OP7 Recréer ponctuellement les zones d'eau libre, OP13 Entretien des systèmes d'approvisionnement et d'évacuation en eau du lac Jacob).

#### But :

Rechercher l'Élatine fausse-alsine et d'éventuelles autres espèces floristiques des zones humides à enjeux.

#### Description :

La méthode consiste à parcourir les parties les plus humides des lacs au cours de l'été par deux à trois visites de terrain. L'utilisation de waders peut s'avérer nécessaire pour permettre l'accès aux zones les plus profondes des lacs. La totalité des espèces rencontrées sont déterminées et localisées précisément. L'Élatine fausse-alsine est à rechercher notamment au niveau des plages exondées. Sa présence en 2006 avait été avérée le long du fossé profond traversant le lac Jacob. Le suivi est réalisé en début de plan de gestion et renouvelé en fin de plan pour vérifier la présence des espèces et éventuellement mesurer la réponse des espèces aux opérations de restauration et d'entretien mises en œuvre. Un rapport de synthèse est rendu à l'issue de chaque suivi pour donner le statut de reproduction des espèces, comparer l'évolution du peuplement, dégager les tendances d'évolution et apporter un avis sur la gestion mise en œuvre.

#### Matériel :

GPS, carte ou tablette, guide d'identification, waders,...

#### Indicateur de réalisation :

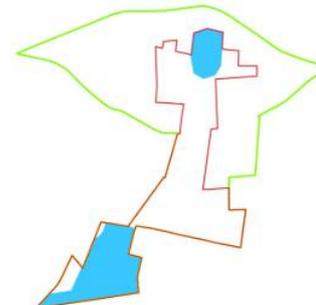
Réalisation du suivi, rapport de synthèse.

#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

3,4 ha de milieux humides



Juin à septembre

#### Durée :

2 jours de terrain et 1,5 jours de rapport

#### Opérateurs potentiels :

Bureau d'études spécialisé, association de protection de la nature

#### Coûts : 4900 €

700 €/j étude

2025	2026	2027	2028	2029
2450				2450

#### Photo :



# Fiche opération n°4 / TE1

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Coupe sélective des arbres et des arbustes

#### Contexte :

L'ENS présente deux lacs dont l'origine naturelle remonterait aux dernières glaciations. Le fonctionnement hydrologique de ces lacs est méconnu. Une mosaïque de milieux humides (roselière, magnocariçaies, ourlets humides, boisements humides, eau libre et habitats amphibies) s'est développée abritant des espèces patrimoniales. La dynamique naturelle de la végétation conduit la fermeture des zones d'eau libre et à une évolution générale vers des boisements. Sur le pourtour des lacs des boisements sont nécessaires pour le cycle de nombreuses espèces. La Commune est en maîtrise d'usage de la majorité du parcellaire des lacs

#### But :

Limitier le développement des ligneux à la faveur des zones d'eau libre, d'habitats amphibies, de la roselière, de la magnocariçaies et des ourlets humides

#### Description :

Les surfaces à traiter annuellement sont au préalable déterminées par le gestionnaire au regard de l'évolution du boisement et des accès au chantier vis-à-vis des niveaux d'eau. Une partie des arbres et des arbustes est bucheronnée ou, pour les plus petits sujets, débroussaillés. Les coupes sont réalisées au plus prêt du sol (entre 5 et 10 cm) afin que les souches se trouvent noyées en période de hautes eaux. L'opération est conduite en automne, quand les espèces sont le moins dérangées dans leur cycle et au moment où les lacs présentent des niveaux d'eaux au plus bas. Les matériaux de coupe sont laissés sur place et regroupés en tas. L'opération est réalisée tous les ans, alternativement entre les deux lacs, au regard des besoins d'entretien et des évolutions constatées au fur et à mesure des opérations mises en œuvre.

#### Matériel :

Tronçonneuse, débroussailleuse, sécateur de force

#### Indicateur de réalisation :

Surface coupée

#### Localisation :

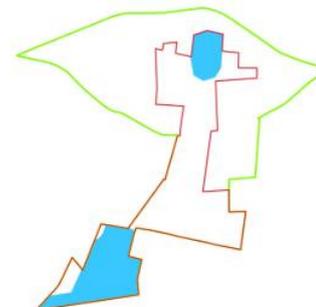


#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

1,5 ha environ



#### Date :

Tous les ans

#### Durée :

2 jours par an

#### Opérateurs potentiels :

Commune, ACCA, paysagiste, structures d'insertion, lycées agricoles...

#### Coûts : 7000 €

700 €/j chantier insertion / chantier école / paysagiste

2025	2026	2027	2028	2029
1400	1400	1400	1400	1400

#### Photo :



# Fiche opération n°5 / TE2

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Non-intervention dans des boisements

#### Contexte :

Les boisements de la ZO représentent un peu plus du tiers de la surface de l'ENS. Ces boisements de feuillus sont tantôt dominés par des chênes ou des châtaigniers avec plus localement des boisements humides de type peupleraie ou aulnaie aux pourtours des lacs (4 % de la ZO). Le Robinier faux-acacia, une espèce exotique et envahissante, est présent dans une partie des boisements et forme pour partie des boisements purs. La surface boisée de l'ENS est morcelée. Les boisements sont propriété de personnes privées et exploités principalement pour du bois de chauffage sans commercialisation. Ils sont traités en taillis et taillis sous futaie. Des traces de coupes rases sont constatées alors que sur d'autres parcelles il s'agit de coupes sélectives avec de vieux sujets laissés sur pied et sur d'autres parties aucune intervention n'est visible. Une partie des boisements est en maîtrise d'usage par la Commune. Les forêts ont un rôle écologique majeur grâce à leurs capacités d'accueil de la biodiversité (amphibiens, oiseaux, chauves-souris...) et leurs effets sur la fonctionnalité globale des milieux (rétention et filtration de l'eau, stockage de carbone...). Ce rôle est pleinement assuré quand les forêts présentent un haut niveau de naturalité avec des arbres matures, un volume de bois mort sur pied et au sol important, des essences indigènes. La libre évolution des boisements qui consiste à arrêter les interventions humaines est un moyen pour redonner à la forêt sa pleine fonctionnalité.

#### But :

Laisser évoluer les écosystèmes forestiers et les espèces associées

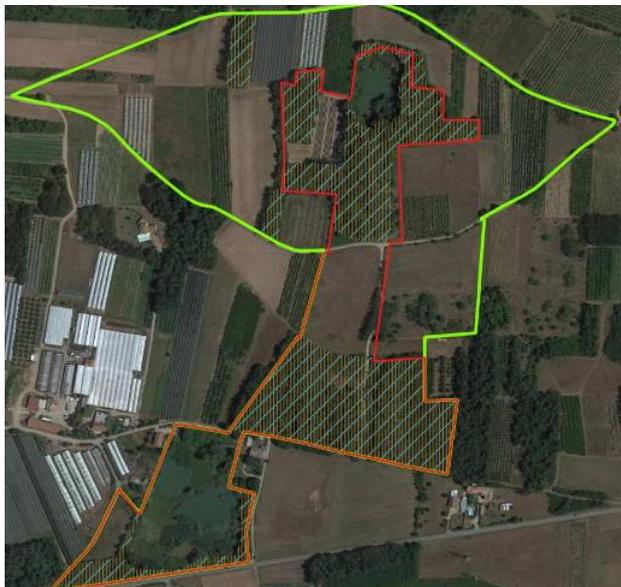
#### Description :

L'opération consiste à ne mener aucune opération de bûcheronnage au sein des boisements en maîtrise d'usage hormis pour la sécurisation des chemins. Afin de s'inscrire dans le temps, la libre évolution sera formalisée en intégrant le réseau FRENE (Forêts Rhône-alpines en Evolution Naturelle) animé par le CNPF et l'ONF.

#### Indicateur de réalisation :

Absence d'intervention de coupe dans les boisements en maîtrise d'usage

#### Localisation :



#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

8,5 ha de boisements dans la ZO  
dont 1 à 2 ha de boisements humides

#### Date :

en continu

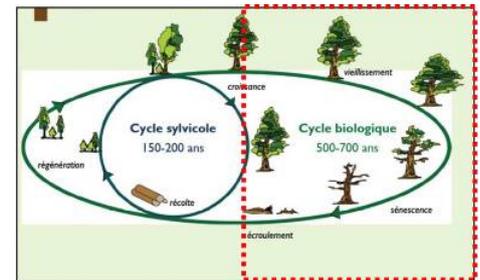
#### Durée :

#### Opérateurs potentiels :

#### Coûts : 0 €

2025	2026	2027	2028	2029

#### Photo :



# Fiche opération n°6 / TE3

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Test de faucardage de la roselière

#### Contexte :

L'ENS présente deux lacs dont l'origine naturelle remonterait aux dernières glaciations. Le fonctionnement hydrologique de ces lacs est méconnu. Une mosaïque de milieux humides (roselière, magnocariçaies, ourlets humides, boisements humides, eau libre et habitats amphibiens) s'est développée abritant des espèces patrimoniales. La dynamique naturelle de la végétation conduit à la fermeture des zones d'eau libre et à une évolution générale vers des boisements. La Commune est en maîtrise d'usage de la majorité du parcellaire des lacs. Les roselières identifiées sont dominées par le Phragmite commun et représentent une surface d'environ 0,7 ha au sein des deux lacs. L'opération « Coupe sélective des arbres et des arbustes » (OP4) pourrait favoriser les roselières.

#### But :

Entretien de la roselière en limitant le développement des ligneux

#### Description :

Le faucardage de la roselière est expérimenté sur les lacs afin de la dynamiser et de limiter le développement des ligneux en son sein. Il est réalisé en premier au Lac Jacob avant d'être conduit au Petit Lac par une équipe à pied avec des débroussailleuses. Les surfaces à traiter sont déterminées par le gestionnaire au regard de l'évolution des roselières et des accès au chantier vis-à-vis des niveaux d'eau. Au maximum 1/3 des roselières peuvent être à faucarder afin de garder des roselières témoins non coupées. L'opération est conduite en fin d'été ou en automne, quand les espèces sont le moins dérangées dans leur cycle et au moment où les lacs présentent des niveaux d'eaux au plus bas. Les matériaux de coupe sont retirés de la roselière et stockés en bordure pour être regroupés en tas.

#### Matériel :

Débroussailleuse, sécateur de force

#### Indicateur de réalisation :

Surface faucardée

#### Localisation :



#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

0,7 ha environ



#### Date :

en 2026 et 2028

#### Durée :

3 jours en 2026 et 2028

#### Opérateurs potentiels :

Commune, ACCA, paysagiste, structures d'insertion, lycées agricoles,...

#### Coûts : 4200 €

700 €/j chantier insertion / chantier école / paysagiste

2025	2026	2027	2028	2029
	2100		2100	

#### Photo :



# Fiche opération n°7 / TU1

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Recreuser ponctuellement les zones d'eau libre

#### Contexte :

L'ENS présente deux lacs dont l'origine naturelle remonterait aux dernières glaciations. Le fonctionnement hydrologique de ces lacs est méconnu. Une mosaïque de milieux humides (roselière, magnocariçaies, ourlets humides, boisements humides, eau libre et habitats amphibiens) s'est développée abritant des espèces patrimoniales. La dynamique naturelle de la végétation conduit à la fermeture des zones d'eau libre et à une évolution générale vers des boisements. La Commune est en maîtrise d'usage de la majorité du parcellaire des lacs. Les zones d'eau libre et d'herbiers aquatiques sont quasi inexistantes alors qu'elles sont essentielles à la reproduction du Triton crêté. L'opération « Test de faucardage de la roselière » (OP6) réalisée en 2026 va dégager d'éventuelles zones d'eau libre.

#### But :

Restaurer des zones d'eau libre

#### Description :

L'opération est réalisée dans les parties des lacs où se développent des cariçaies (laïche) ou des roselières. Elle est réalisée avec une mini-pelle de 3 à 5 tonnes en fonction du besoin. La localisation précise et les surfaces à traiter sont déterminées par le gestionnaire au regard de la répartition des milieux, des accès possibles et au regard des niveaux d'eau. Des fosses de 25 à 50m<sup>2</sup> sont sur-creusées avec 2 à 3 fosses au Lac Jacob et 1 ou 2 fosses au Petit Lac. La profondeur à creuser varie entre 0,50 à 1,25 m par rapport au niveau d'eau moyen. L'opération est conduite en fin d'été ou en début d'automne, quand les espèces sont le moins dérangées dans leur cycle et au moment où les lacs présentent des niveaux d'eaux au plus bas. Les matériaux extraits sont déposés à proximité sous forme de tas ou retiré de la zone humide.

#### Matériel :

Décamètre, piquets, bombe de peinture, mini-pelle, waders

#### Indicateur de réalisation :

Nombre et surface de fossés sur-creusés

#### Localisation :

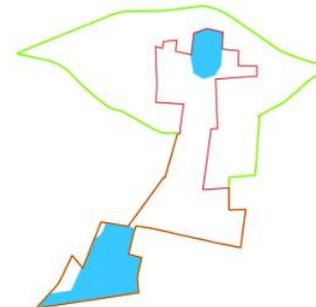


#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

3 à 5 fosses de 25 à 50 m<sup>2</sup>



#### Date :

en 2027

#### Durée :

1 jour

#### Opérateurs potentiels :

Commune, ACCA, paysagiste, entreprise de BTP,...

#### Coûts : 1250 €

350 €/j main d'œuvre (conducteur)

900 €/j location mini-pelle (5t)

2025	2026	2027	2028	2029
		1250		

#### Photo :



# Fiche opération n°8 / PO1

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Suivi des niveaux d'eau

#### Contexte :

L'ENS présente deux lacs dont l'origine naturelle remonterait aux dernières glaciations. Le fonctionnement hydrologique de ces lacs est méconnu. Une mosaïque de milieux humides (roselière, magnocariçaies, ourlets humides, boisements humides, eau libre et habitats amphibiens) s'est développée abritant des espèces patrimoniales. En 1993, le lac Jacob a débordé et inondé une partie du village de Salaise-sur-Sanne. Un fossé d'évacuation et un tuyau en béton ont été implantés. La Commune doit suivre les niveaux d'eau et l'état des ouvrages d'évacuation des eaux par des visites régulières.

#### But :

Mesurer les fluctuations de niveau d'eau des lacs et contrôler la fonctionnalité des ouvrages d'évacuation

#### Description :

Des tournées de surveillance et de veille écologique de l'ENS sont réalisées environ tous les 15 jours par un agent de la Commune (OP33). Parallèlement à ces tournées, la visite des lacs et des systèmes d'approvisionnement et d'évacuation des eaux sont suivis et les niveaux d'eaux relevés. La fonctionnalité des équipements et notamment du fossé d'évacuation contrôlé avec, par exemple, la présence d'embâcles. Des niveaux d'eau sont relevés. L'implantation d'un petit réseau d'échelles limnimétriques est à envisager au regard de la maîtrise foncière et des accès. Un registre de suivi des ouvrages et des niveaux d'eau est renseigné lors de chaque visite.

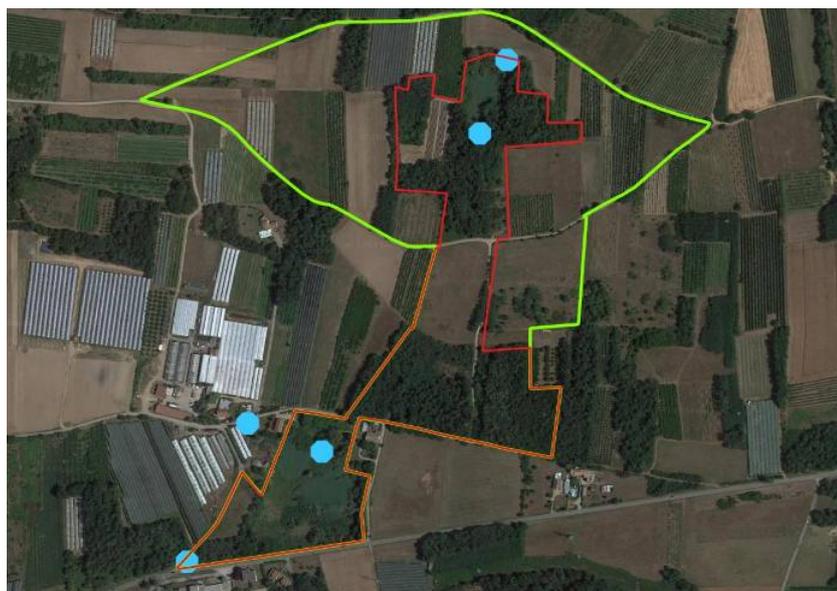
#### Matériel :

Décamètre, piquets, bombe de peinture, mire limnimétrique, bottes/waders, carnet de terrain, appareil photographique.

#### Indicateur de réalisation :

Réalisation du suivi, nombre de suivis, registre de suivi

#### Localisation :

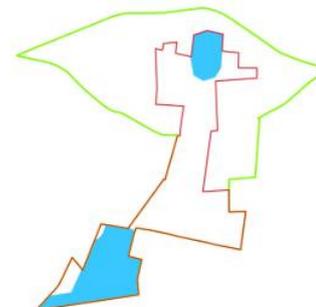


#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

3 à 5 points de suivi



#### Date :

Tous les ans et tous mois

#### Durée :

1 jour

#### Opérateurs potentiels :

Commune, ACCA...

#### Coûts : 0 €

2 heures tous les 15 jours soit  
7 jours/agent/an

En régie

2025	2026	2027	2028	2029

#### Photo :



# Fiche opération n°9 / SE4

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Inventaire des odonates

#### Contexte :

L'ENS présente deux lacs avec une mosaïque de milieux humides (roselière, magnocariçaies, ourlets humides, boisements humides, eau libre et habitats amphibies) favorable aux odonates (libellules). En absence d'inventaire réel de la faune invertébrée sur l'ENS, seulement 4 espèces de libellules ont été inventoriées (78 espèces sont identifiées en Isère, département le plus riche de France). Une partie des espèces de libellules sont d'excellents bio-indicateurs. L'ENS présente un potentiel assez important en matière de diversité odonatologique et en espèces patrimoniales notamment au regard des habitats humides temporaires et en absence de poissons. Plusieurs opérations vont être mises en œuvre pour restaurer les lacs qui pourraient favoriser le peuplement de libellules (OP6 Test de faucardage de la roselière, OP7 Recreuser ponctuellement les zones d'eau libre, OP13 Entretien des systèmes d'alimentation et d'évacuation en eau du lac Jacob).

#### But :

Lister les espèces présentes, qualifier le peuplement et disposer d'indicateurs de gestion et de fonctionnalité des milieux aquatiques.

#### Description :

La méthode est basée sur le protocole de suivi des libellules RhoMéo couplé à des relevés aléatoires. Le suivi consiste à réaliser un circuit avec des transects ou des points d'observations où sont relevées les espèces de libellules (sexe, stade de développement, nombre, comportements de reproduction). 3 à 5-6 points d'observation sont conduits sur les lacs. 10 minutes minimum par point d'observation sont consacrées pour relever les espèces. Les exuvies sont recherchées. Le suivi fait l'objet de 3 passages entre mai et septembre. Un rapport de synthèse est rendu à l'issue de l'inventaire pour présenter le peuplement, donner le degré d'autochtonie des espèces et apporter un avis sur les opérations de gestion.

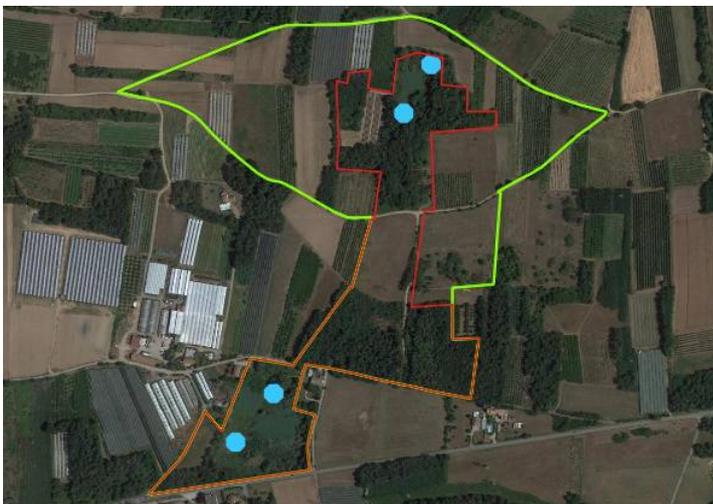
#### Matériel :

Filet de capture, chronomètre, guide de terrain, loupe, boîte de collecte, jumelles, GPS, bottes/waders,...

#### Indicateur de réalisation :

Réalisation du suivi, rapport de synthèse

#### Localisation :

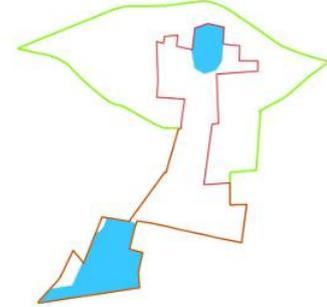


#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

3,4 ha de milieux humides



#### Date :

Mi-mai et à mi-septembre

#### Durée :

2 jours de terrain (3 2/3 journées)  
et 1,5 jours de rapport

#### Opérateurs potentiels :

Bureau d'étude spécialisé,  
association de protection de la nature

#### Coûts : 2450 €

700 €/j étude

2025	2026	2027	2028	2029
			2450	

#### Photo :



# Fiche opération n°10 / TU2

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Étude du fonctionnement des zones humides

#### Contexte :

L'ENS présente deux lacs dont l'origine naturelle remonterait aux dernières glaciations. Le fonctionnement hydrologique de ces lacs est méconnu. Des systèmes d'approvisionnement et d'évacuation en eau se trouvent au lac Jacob. La présence d'une nappe phréatique, de sources, de drains ou la taille des bassins versants des lacs ne sont pas connus. Les échanges entre les lacs ne sont pas qualifiés. Une mosaïque de milieux humides s'est développée abritant des espèces patrimoniales. En 1993, le lac Jacob a débordé et inondé une partie du village de Salaise-sur-Sanne. Au cours de ces dernières décennies les lacs semblent connaître des assecs plus fréquents et plus importants. Les impacts de l'urbanisation sur les bassins versants et la gestion des eaux pluviales sont à étudier.

#### But :

Connaître le fonctionnement des zones humides, identifier les pressions et les leviers pour les préserver.

#### Description :

L'étude consiste à réaliser un diagnostic hydraulique et du fonctionnement des zones humides des lacs puis d'identifier les impacts et les menaces ainsi que de proposer des mesures d'amélioration et de restauration des zones humides. Un état des lieux hydrologique et hydraulique à l'échelle de la zone d'observation étendue de l'ENS est réalisé en s'appuyant sur la bibliographie existante et sur la constitution d'un modèle numérique (définir, quantifier et qualifier les processus qui contrôlent les fonctions hydrologiques et physiques/biochimiques). Des relevés topographiques et bathymétriques sont réalisés pour disposer de données. Une instrumentation des zones humides peut-être envisagée avec des mesures de suivis (fosses pédologiques, piézomètres, sondes autonomes...). Un inventaire, une cartographie et une caractérisation des réseaux d'écoulement (apports, réseau interne et exutoire) sont produits avec une caractérisation des fonctions hydrauliques et physiques des zones humides. En analyse, une identification des menaces et des pressions pesant sur les fonctions des zones humides est réalisée avec une identification des potentialités de restauration des zones humides (meilleure fonctionnalité et augmentation des niveaux d'eau et d'hygrométrie des sols). En conclusion, sont produites des propositions hiérarchisées de travaux d'amélioration et de restauration des zones humides avec de 3 à 6 mesures au format de fiche-action simplifiée avec une estimation financière. Le délai de l'étude est d'au moins 12 mois, à adapter en fonction des conditions météorologiques et de la temporalité des suivis. Un comité de pilotage suit l'étude. Un rapport de synthèse est produit.

#### Matériel :

Décamètre, piquets, bombe de peinture, station totale, télémètre, odomètre, drone, bottes/waders, carnet de terrain, appareil photographique...

#### Indicateur de réalisation :

Réalisation de l'étude, rapport de synthèse, propositions de mesures.

#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

23 ha de ZO, étude sur 30 à 50 ha



#### Date :

12 mois en début de plan de gestion

#### Durée :

8 jours de suivi, relevé, analyse, 2 jours de réunion 3 jours pour les propositions

#### Opérateurs potentiels :

Bureau d'étude spécialisé en hydrobiologie

#### Coûts : 14100 €

700 €/j étude

5000€ pour les relevés topographiques et bathymétriques et instrumentation

2025	2026	2027	2028	2029
14100				

#### Photo :



# Fiche opération n°11 / TU3

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Mise en œuvre des petites opérations préconisées par l'étude du fonctionnement des zones humides

#### Contexte :

L'ENS présente deux lacs dont l'origine naturelle remonterait aux dernières glaciations. Le fonctionnement hydrologique de ces lacs est méconnu. Des systèmes d'approvisionnement et d'évacuation en eau se trouvent au lac Jacob. La présence d'une nappe phréatique, de sources, de drains ou la taille des bassins versants des lacs ne sont pas connus. Les échanges entre les lacs ne sont pas qualifiés. Une mosaïque de milieux humides s'est développée abritant des espèces patrimoniales. En 1993, le lac Jacob a débordé et inondé une partie du village de Salaise-sur-Sanne. Au cours de ces dernières décennies les lacs semblent connaître des assècs plus fréquents et plus importants. Les impacts de l'urbanisation sur les bassins versants et la gestion des eaux pluviales sont à étudier. En 2025, une étude du fonctionnement des zones humides (OP10) va être conduite. Des propositions de travaux d'amélioration et de restauration des zones humides doivent être formulées sous forme de fiches action simplifiées avec une estimation financière.

#### But :

Initier les premières actions simples de restauration des zones humides réalisables à court et moyen terme.

#### Description :

Au regard des résultats de l'étude du fonctionnement des zones humides (OP10) réalisée en 2025 et des propositions hiérarchisées de travaux d'amélioration et de restauration des zones humides, la Commune et le Département définiront les petites opérations qui peuvent être mises en œuvre. Outre la hiérarchie des propositions, il s'agit de tenir compte de la maîtrise d'usage des parcelles, des accès ou encore des autorisations nécessaires et de la disponibilité des structures pour mettre en œuvre les opérations. Ces travaux pourraient concerner la création de fossés, le bouchage de drains, la pose de batardeaux ou des petits travaux de déviation des eaux pluviales. Ces travaux pourront être conduits entre 2027 et 2029.

#### Matériel :

Mini-pelle, décamètre, piquets, bombe de peinture...

#### Indicateur de réalisation :

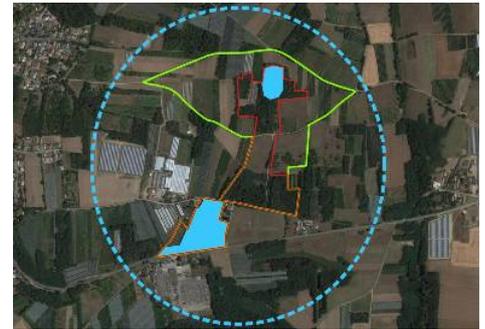
Nombre de petites opérations mise en œuvres.

#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

23 ha de ZO, interventions possibles sur 30 à 50 ha



#### Date :

Entre 2027 et 2029

#### Durée :

À préciser

#### Opérateurs potentiels :

Commune, ACCA, paysagistes, entreprises de BTP, structures d'insertion, lycées agricoles,...

#### Coûts : 6000 €

2025	2026	2027	2028	2029
		3000		3000

#### Photo :



# Fiche opération n°12 / AD1

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Rencontre des usagers des fossés d'arrivée d'eau et d'évacuation

#### Contexte :

L'ENS présente deux lacs dont l'origine naturelle remonterait aux dernières glaciations. Le fonctionnement hydrologique de ces lacs est méconnu. Des systèmes d'approvisionnement et d'évacuation en eau se trouvent au lac Jacob. L'entretien des fossés d'arrivée d'eau et l'optimisation de l'évacuation des eaux du lac Jacob en cas de surcharge sont des objectifs importants. Les usagers des fossés d'arrivées d'eau et d'évacuation sont méconnus. Une mosaïque de milieux humides s'est développée abritant des espèces patrimoniales. En 1993, le lac Jacob a débordé et inondé une partie du village de Salaise-sur-Sanne. Au cours de ces dernières décennies, les lacs semblent connaître des assecs plus fréquents et plus importants. En 2025, une étude du fonctionnement des zones humides (OP10) va être conduite. Des propositions de travaux d'amélioration et de restauration des zones humides doivent être formulées sous forme de fiches-action. La mise en œuvre des petites opérations préconisées par l'étude du fonctionnement des zones humides (OP11) est programmée.

#### But :

Identifier les usagers des fossés d'arrivées d'eau et d'évacuation et développer une concertation

#### Description :

Parallèlement à l'étude du fonctionnement des zones humides (OP10) réalisée en 2025 et des propositions de travaux d'amélioration et de restauration des zones humides formulées, la Commune, gestionnaire de l'ENS, identifie les propriétaires et usagers des différents fossés d'arrivées d'eau et d'évacuation. Elle développe une concertation avec ces personnes afin de mieux les connaître, de partager les enjeux et les usages sur les différents fossés et d'échanger sur les résultats de l'étude ainsi que sur les propositions de travaux. Les usagers sont informés des enjeux de l'ENS et de la préservation des zones humides. La finalité de l'opération est la mise en place d'une gouvernance efficace sur l'entretien et l'optimisation des fossés d'arrivées d'eau et d'évacuation.

#### Matériel :

#### Indicateur de réalisation :

Nombre de rencontre

#### Localisation :

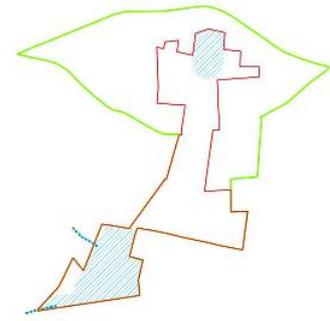


#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

3,4ha de milieux humides, au moins deux fossés



#### Date :

En continu

#### Durée :

2 jours par an

#### Opérateurs potentiels :

Commune

#### Coûts : 0 €

2 jours/agent/an

En régie

2025	2026	2027	2028	2029

#### Photo :

# Fiche opération n°13 / TE4

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Entretien des systèmes d'approvisionnement et d'évacuation en eau du lac Jacob

#### Contexte :

L'ENS présente deux lacs dont l'origine naturelle remonterait aux dernières glaciations. Le fonctionnement hydrologique de ces lacs est méconnu. Des systèmes d'approvisionnement et d'évacuation en eau se trouvent au lac Jacob. L'entretien des fossés d'arrivées d'eau et l'optimisation de l'évacuation des eaux du lac Jacob en cas de surcharge sont des objectifs importants. Les usagers des fossés d'arrivées d'eau et d'évacuation sont méconnus. Une mosaïque de milieux humides s'est développée abritant des espèces patrimoniales. En 1993, le lac Jacob a débordé et inondé une partie du village de Salaise-sur-Sanne. Au cours de ces dernières décennies les lacs semblent connaître des assecs plus fréquents et plus importants. En 2025, une étude du fonctionnement des zones humides (OP10) va être conduite. Des propositions de travaux d'amélioration et de restauration des zones humides doivent être formulées sous forme de fiches action. La mise en œuvre des petites opérations préconisées par l'étude du fonctionnement des zones humides (OP11) est programmée. La rencontre des usagers des fossés d'arrivées d'eau et d'évacuation tout (OP12) est envisagée tout au long du plan de gestion

#### But :

Entretien des fossés d'arrivée d'eau et d'évacuation

#### Description :

Parallèlement à l'étude du fonctionnement des zones humides (OP10) réalisée en 2025 et des propositions de travaux d'amélioration et de restauration des zones humides formulées, la Commune, gestionnaire de l'ENS, développe une concertation avec les propriétaires et usagers des différents fossés d'arrivée d'eau et d'évacuation pour une gouvernance efficace sur leur entretien et leur optimisation. L'entretien est réalisé en fonction de la maîtrise d'usage. L'entretien est envisagé par des interventions de débroussaillage, de petit bûcheronnage et de recreusement à la mini-pelle. Les matériaux sont laissés sur place et stockés en tas. L'entretien est réalisé prioritairement en fin d'été et en début d'automne. Une partie de l'entretien au niveau de l'évacuation le long de la RD51 est réalisée par les services techniques de la Commune ou le service des routes du Département.

#### Matériel :

Débroussailleuse, tronçonneuse, mini-pelle,...

#### Indicateur de réalisation :

Linéaire entretenu, nombre d'interventions

#### Localisation :

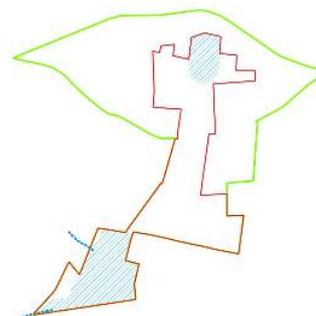


#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

3,4 ha de milieux humides, au moins deux fossés



#### Date :

Fin d'été et début d'automne 2026 et 2029

#### Durée :

1 jour de débroussaillage / bûcheronnage et 1 jour de mini-pelle

#### Opérateurs potentiels :

Commune, ACCA, paysagiste, entreprise de BTP,...

#### Coûts : 3200 €

350 €/j main d'œuvre

900 €/j location mini-pelle

2025	2026	2027	2028	2029
	1600			1600

#### Photo :



# Fiche opération n°14 / PO2

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Mesure de la qualité de l'eau sur un cycle annuel dans les 2 lacs

#### Contexte :

L'ENS présente deux lacs dont l'origine naturelle remonterait aux dernières glaciations. Le fonctionnement hydrologique de ces lacs est méconnu. Des systèmes d'approvisionnement et d'évacuation en eau se trouvent au lac Jacob. Une mosaïque de milieux humides s'est développée abritant des espèces patrimoniales. En 2025, une étude du fonctionnement des zones humides (OP10) va être conduite. Les impacts de l'urbanisation sur les bassins versants et la gestion des eaux pluviales sont à étudier. L'identification et la limitation des apports en nutriments et en polluants dans les zones humides sont des objectifs importants. La qualité de l'eau peut se mesurer d'un point de vue physico-chimique (pH, oxygène dissous, carbone organique, température...) ou biologique (IBGN, indice « diatomées », indice « poissons »...). Les lacs ne font pas partie du réseau suivi par le Département, EBER ou le SIRRA.

#### But :

Disposer d'informations sur la qualité physico-chimique de l'eau des lacs et identifier les éventuels polluants.

#### Description :

3 à 5 stations de mesures sont réalisées avec au moins une station par lac et une station sur le principal fossé d'arrivée d'eau du lac Jacob. La localisation précise des stations est définie sur place en fonction des accès et de la représentativité de secteur. 4 campagnes d'analyses-physico-chimiques sont réalisées sur une année aux différentes saisons afin d'avoir des périodes de hautes eaux, de basses eaux et d'étiage. Les prélèvements sont de type instantané et manuel (norme NF T90-100) pour permettre la qualification de l'état physico-chimique avec au minimum les analyses suivantes : température, pH, conductivité, oxygène dissous, demande biologique en oxygène (DBO5), carbone organique dissous (COD), matières en suspension totales (MEST), ammonium (NH4), nitrites (NO2), orthophosphates (PO4), phosphore total (Ptot). Un rapport de synthèse est rendu à l'issue des campagnes pour présenter le réseau des stations, la méthodologie, les résultats et leur interprétation, l'évaluation de l'état de la qualité physico-chimique et un avis sur les opérations de gestion.

#### Matériel :

Thermomètre, Phmètre, conductivimètre, oxymètre, boîtes de Pétri...

#### Indicateur de réalisation :

Nombre de stations, d'analyses et de paramètres analysés.

#### Localisation :

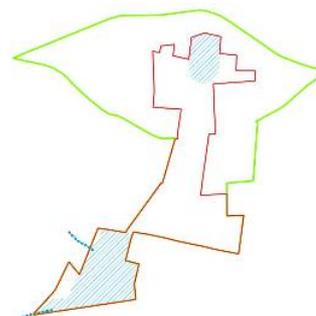


#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

3,4 ha de milieux humides, 3 à 5 stations de mesures



#### Date :

Une campagne par saison

#### Durée :

2 jours de prélèvement et analyse et 2 jours de rapport

#### Opérateurs potentiels :

Bureau d'études spécialisé, laboratoire...

#### Coûts : 3800 €

700 €/j étude

250 € 5 analyses laboratoire (4 campagnes)

2025	2026	2027	2028	2029
			3800	

#### Photo :



# Fiche opération n°15 / AD2

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Rencontre des propriétaires et des exploitants agricoles

#### Contexte :

L'ENS présente des milieux herbacés ouverts avec des prairies, des cultures, des friches herbacées et des landes localement colonisées par des EEE. Les pelouses sèches sableuses présentent des enjeux potentiels de biodiversité importants. Une partie de ces milieux est classée comme "gel - surface sans production" et présente un risque de retour à la culture qui serait défavorable à la biodiversité. Des parcelles sont cultivées en agriculture biologique et des jachères semblent favorables à l'entomofaune. La dynamique naturelle de la végétation conduit à une évolution vers des communautés végétales plus denses (friche, bois) et à la disparition des sols nus. La Commune a une maîtrise d'usage partielle de ces milieux. La ferme « les Serres du Grand Lan » située à proximité immédiate de l'ENS produit des fleurs, des fruits et des légumes en pleine terre et sous serres. Un apiculteur, M. Badier, possède quelques dizaines de ruches. Du pâturage ovin est mis en place sur certaines parcelles de l'ENS. M. Gauthier Henry, propriétaire du troupeau, pratique ainsi du pâturage tournant avec clôtures mobiles. Les pratiques agricoles demeurent peu connues et les échanges limités dans le cadre de l'ENS.

#### But :

Contactier et entretenir une relation régulière avec les propriétaires et les agriculteurs exploitants les parcelles de la zone d'observation.

#### Description :

La Commune, gestionnaire de l'ENS, poursuit l'identification des propriétaires et des exploitants agricoles des différentes prairies, cultures, friches herbacées et landes de la zone d'observation. Elle développe une concertation avec ces personnes afin de mieux les connaître, de mieux comprendre leurs problématiques, de partager les enjeux de l'ENS, les opérations programmées et d'échanger sur l'évolution des pratiques et des connaissances. La finalité de l'opération est la mise en place d'une gouvernance efficace sur l'entretien des milieux herbacés ouverts. Les rencontres peuvent être individuelles, sur le terrain ou en Mairie, un groupe de travail peut être mis en place.

#### Matériel :

#### Indicateur de réalisation :

Nombre de rencontres

#### Localisation :

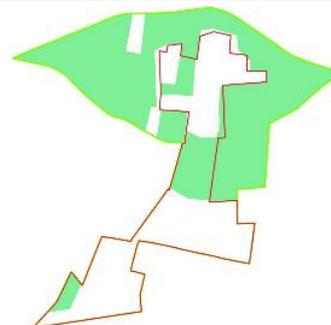


#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

14 ha de milieux agricoles



#### Date :

En continu

#### Durée :

4 jours par an

#### Opérateurs potentiels :

Commune

#### Coûts : 0 €

4 jours/agent/an

En régie

2025	2026	2027	2028	2029

#### Photo :



# Fiche opération n°16 / AD3

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Animation foncière

#### Contexte :

L'ENS, labellisé depuis 2010 en ENS local, présente une ZI de 10,78 ha (25 parcelles) et une ZO de 23,45 ha. En 2023, la Commune a relancé une campagne de signatures de conventions d'adhésion permettant l'obtention de plus de 50 % de maîtrise d'usage. La Commune possède 7 parcelles et a signé des conventions d'adhésion avec des propriétaires privés sur 8 parcelles. La maîtrise d'usage (acquisition et conventionnement) est de 5,84 ha soit 58 % de la ZI. La maîtrise foncière ou maîtrise d'usage dans la zone d'intervention des ENS est indispensable pour la mise en œuvre des actions prévues dans les plans de gestion. Elle se formalise soit par de l'acquisition des parcelles par la collectivité soit par des conventions d'usage avec les propriétaires. Il apparaît important d'échanger régulièrement avec les propriétaires afin de communiquer sur l'intérêt de l'ENS et celui des collectivités pour leurs parcelles.

#### But :

Augmenter la maîtrise d'usage en zone d'intervention prioritairement et en zone d'observation secondairement

#### Description :

La Commune poursuit son travail de connaissance et de bonne entente avec les propriétaires et les usagers à l'échelle de la ZO. Ces échanges peuvent se poursuivre sur le terrain ou en Mairie. Il s'agit d'expliquer le rôle de l'ENS, les enjeux, les objectifs et les opérations qui sont conduites. L'intérêt de la collectivité pour les parcelles privées vise une maîtrise d'usage à long terme mais ne peut se faire qu'avec l'accord des propriétaires. La maîtrise d'usage peut être assurée soit par la signature de conventions, soit par l'achat de parcelles. Dans le cadre de la politique départementale ENS, le Département apporte une aide financière pour l'acquisition des terrains ainsi que sur les "frais de notaire" et de bornage.

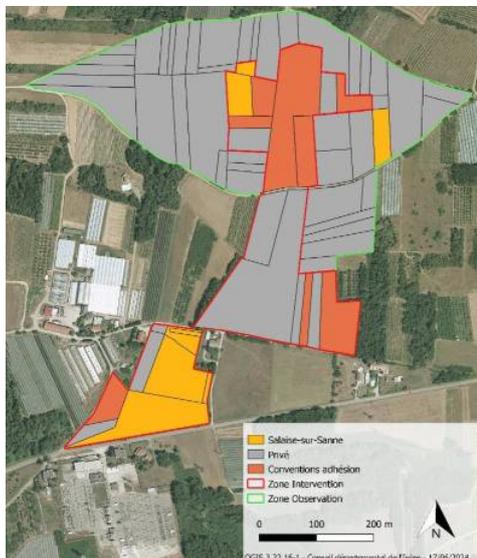
#### Matériel :

SIG, cadastre.

#### Indicateur de réalisation :

Échanges avec les propriétaires, évolution de la maîtrise d'usage.

#### Localisation :

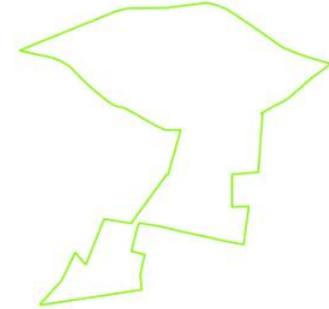


#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

23 ha



#### Date :

En continu

#### Durée :

3 jours par an

#### Opérateurs potentiels :

Commune

#### Coûts : 0 €

3 jours/agent/an

En régie

2025	2026	2027	2028	2029

#### Photo :

# Fiche opération n°17 / TU4

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Étude des milieux ouverts (description des communautés et caractérisation des sols)

#### Contexte :

L'ENS présente des milieux herbacés ouverts avec des prairies, des cultures, des friches herbacées et des landes. Les pelouses sèches sableuses présentent des enjeux potentiels de biodiversité importants. La dynamique naturelle de la végétation conduit à une évolution vers des communautés végétales plus denses (friche, bois) et à la disparition des sols nus. Une première cartographie simplifiée des habitats naturels a été réalisée en 2023 dans le cadre du diagnostic. Une absence de connaissance des habitats ouverts liés aux milieux sableux a été relevée dans le diagnostic. Cette méconnaissance concerne leur qualité, leur description, leur superficie, leur enjeu ainsi que leur gestion. Une cartographie d'habitats est programmée en 2026 (OP1).

#### But :

Caractériser, cartographier et décrire les communautés et caractériser les sols

#### Description :

Ce travail est conduit en complément de la cartographie d'habitats réalisée en 2026 en ciblant les habitats prairiaux et notamment ceux liés aux milieux sableux. Préalablement aux relevés de terrain un travail bibliographique est réalisé sur les communautés inventoriées autour de l'ENS pour caractériser les potentiels au regard des connaissances accumulées sur les pelouses sablonneuses dans ce secteur de l'Isère rhodanienne et du nord Drôme. Les relevés de terrain réalisés sur la ZO comprennent des sondages pédologiques et des inventaires floristiques à différentes saisons (relevés phytosociologiques). De tel relevés peuvent être réalisés en dehors de l'ENS si ils permettent une meilleure compréhension des fonctionnalités. Une cartographie de caractérisation des sols est produite, ainsi qu'une description des communautés avec une cartographie des communautés identifiées et des communautés qui pourraient s'implanter en cas de gestion optimale des habitats. Un rapport de synthèse est rendu. Il comprend des propositions de mesures de gestion pour conserver les enjeux actuels et pour l'implantation de communautés à forts enjeux.

#### Matériel :

Tarière, station topographique ou tablette, SIG, cartes, ouvrages sur la flore et les habitats...

#### Indicateur de réalisation :

Étude réalisée, mesures de gestion préconisées

#### Localisation :

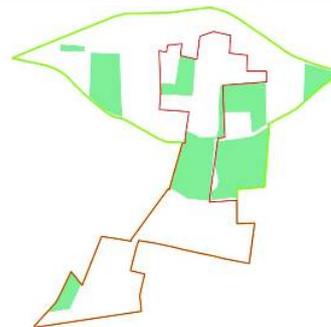


#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

6 ha de prairies et de pelouses



#### Date :

Mars à septembre

#### Durée :

4 jours de terrain et analyse, 3 jours réunion, propositions et rapport

#### Opérateurs potentiels :

Bureau d'études spécialisé, association de protection de la nature

#### Coûts : 4900 €

700 €/j étude

2025	2026	2027	2028	2029
		4900		

#### Photo :



# Fiche opération n°18 / TE5

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Fauche des prairies

#### Contexte :

L'ENS présente des milieux herbacés ouverts dont des prairies, des friches herbacées et des landes localement colonisées par des EEE. La dynamique naturelle de la végétation conduit à une évolution vers des communautés végétales plus denses (friche, bois) et à la disparition des sols nus. La fauche ou le broyage sont réalisés sur une partie des prairies de l'ENS, suivis parfois d'un pâturage au cours de l'été. La Commune a une maîtrise d'usage partielle de ces milieux. Les pratiques agricoles extensives sont à maintenir, à soutenir et à redéployer. La fauche et l'exportation des produits coupés limitent la compétition entre les espèces de plantes et favorisent la richesse du milieu. Cela permet l'expression d'une forte diversité de plantes et par conséquent d'insectes ou d'oiseaux... La fauche est à réaliser à partir de juin pour la bonne prise en compte de la biodiversité du site.

#### But :

Suivre les pratiques de fauche sur l'ENS pour l'entretien et la conservation des prairies

#### Description :

L'opération est en partie liée à l'évolution de la maîtrise foncière et d'usage ainsi qu'aux échanges avec les exploitants agricoles (OP15). Le manque de disponibilité d'exploitants agricoles, les difficultés d'accès aux prairies, la faible taille des prairies et leur mauvais état peut conduire à réaliser un broyage (OP22). Une première fauche est conduite idéalement au cours de la période du 1<sup>er</sup> juin au 15 juillet suivie éventuellement d'une seconde fauche entre le 15 août et le 1<sup>er</sup> octobre en cas de repousse significative. Une fauche avant le 1<sup>er</sup> juin et inférieure à 7 cm de haut est déconseillée. Outre ces éléments, il est préconisé l'utilisation d'une barre de coupe et une fauche centrifuge (de l'intérieur vers l'extérieur de la parcelle) ou une barre d'effarouchement afin de permettre à la faune (mammifères, oisillons mais aussi insectes) de s'échapper. Les produits de la fauche sont exportés. Les prairies ne feront pas l'objet d'intrants.

#### Matériel :

Tracteur, barre de coupe, andaineuse, presse à foin,...

#### Indicateur de réalisation :

Surface fauchée, période de fauche.

#### Localisation :

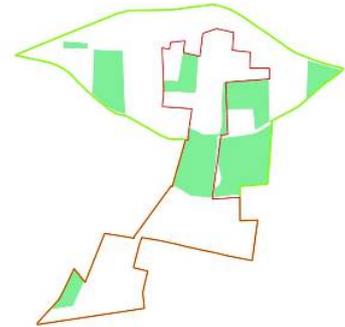


#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

6ha de prairies et de pelouses



#### Date :

Juin à septembre

#### Durée :

#### Opérateurs potentiels :

Exploitants agricoles

#### Coûts : 0 €

Sur les parcelles communales, il s'agit d'un service rendu gratuitement en contrepartie de l'herbage

2025	2026	2027	2028	2029

#### Photo :



# Fiche opération n°19 / TE6

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Pâturage des prairies

#### Contexte :

L'ENS présente des milieux herbacés ouverts dont des prairies, des friches herbacées et des landes localement colonisées par des EEE. La dynamique naturelle de la végétation conduit à une évolution vers des communautés végétales plus denses (friche, bois) et à la disparition des sols nus. La fauche ou le broyage sont réalisés sur une partie des prairies de l'ENS, suivis parfois d'un pâturage au cours de l'été. Le pâturage a fortement régressé localement. Du pâturage ovin est mis en place sur certaines parcelles de l'ENS. M. Gauthier Henry, propriétaire du troupeau, pratique ainsi du pâturage tournant avec clôtures mobiles. La Commune a une maîtrise d'usage partielle de ces milieux. Les pratiques agricoles extensives sont à maintenir, à soutenir et à redéployer. Le pâturage est un moyen d'entretien écologique des prairies, car il permet une diversification de la flore par l'irrégularité de la coupe, la limitation de la concurrence entre les espèces de flore et une diversification des micro-habitats par les pieds ou sabots du bétail tout en étant peu destructifs pour la faune.

#### But :

Suivre les pratiques de pâturage sur l'ENS pour l'entretien et la conservation des prairies

#### Description :

L'opération est en partie liée à l'évolution de la maîtrise foncière et d'usage ainsi qu'aux échanges avec les exploitants agricoles (OP15). Pour la majorité des prairies de l'ENS, un premier entretien par fauche (OP19) ou broyage (OP22) est réalisé au printemps. Aussi, le pâturage est préférentiellement envisagé en période estivale et automnale. Sur les parcelles communales ou en maîtrise d'usage, la signature de conventions d'usage avec des éleveurs permet de formaliser le partenariat. Ces conventions indiquent les rôles et devoirs de chacun et précisent la localisation des terrains objet de la convention. La convention autorise le pâturage des prairies de mai à novembre avec des périodes d'exclusion de 1 mois consécutivement à une période de pâturage n'excédant jamais plus de 1 mois. En effet, pour la biodiversité, un pâturage tournant sur de petites surfaces est préférable à un pâturage continu sur de grandes surfaces. La convention demande la tenue d'un carnet de suivi de pâture mentionnant les dates de pâturage et le chargement. La pression de pâturage se situe autour de 1 UGB/ha/an mais est précisée au fur et à mesure, en fonction des observations de terrain.

#### Matériel :

Clôture fixe et/ou mobile, abreuvoir.

#### Indicateur de réalisation :

Surface pâturée, période de pâturage.

#### Localisation :

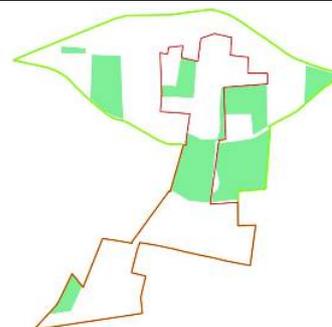


#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

6 ha de prairies et de pelouses



#### Date :

Mai à novembre

#### Durée :

Maximum un mois entre deux passages espacés d'au moins un mois

#### Opérateurs potentiels :

Exploitants agricoles

#### Coûts : 0 €

Sur les parcelles communales, il s'agit d'un service rendu gratuitement en contrepartie de l'herbage

2025	2026	2027	2028	2029

#### Photo :



# Fiche opération n°20 / TE7

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Restauration de prairies

#### Contexte :

L'ENS présente des milieux herbacés ouverts avec des prairies, des cultures, des friches herbacées et des landes. Les pelouses sèches sableuses présentent des enjeux potentiels de biodiversité importants. Les prairies représentent une surface d'environ 6 ha, mais il s'agit pour partie de parcelles classées comme "gel - surface sans production" et présente un risque de retour à la culture. Une étude des milieux ouverts va être réalisée (OP17). La Commune a une maîtrise d'usage partielle de ces milieux. Elle possède une parcelle à l'est du Petit Lac et a signé une convention d'adhésion pour des parcelles cultivées situées à l'ouest du Petit Lac (culture de tomates sur sable pour partie inondée en 2024).

#### But :

Augmenter la surface prairiale avec des prairies diversifiées.

#### Description :

L'opération est en partie liée à l'évolution de la maîtrise foncière et d'usage ainsi qu'aux échanges avec les exploitants agricoles (OP15) et dans le respect des baux agricoles. La technique de restauration visée est le semis de "fleur de foin" qui consiste à semer du foin récolté à maturité (environ mi-juin), juste avant que les graines tombent des épis. Utilisé avec du foin provenant d'une prairie ou d'une pelouse ayant les mêmes caractéristiques que la parcelle receveuse, cette technique garantit une forte diversité végétale et une bonne adaptation au contexte local. L'utilisation de foin récolté dans des parcelles de l'ENS, limitrophes ou sur des parcelles en pelouses situées dans l'ENS du Méandre des Oves (Péage-de-Roussillon) est à préciser. La récolte et l'épandage étant réalisés la même journée, des contacts préliminaires et une bonne coordination entre exploitants est nécessaire. Au préalable, le sol de la parcelle est préparé à l'aide d'un déchaumeur et d'une herse. La parcelle donneuse est fauchée tôt le matin pour que la rosée colle les graines à l'épi, le foin est transporté rapidement sur la parcelle receveuse puis étendu à l'aide d'un épandeur à fumier. La parcelle est finalement passée au rouleau pour appliquer le foin au sol. La parcelle fait l'objet d'une fauche les années suivantes (OP18) ou d'un broyage (OP22)

#### Matériel :

Tracteurs avec déchaumeur, herse, barre de coupe, andaineuse, presse à foin, épandeur, remorque.

#### Indicateur de réalisation :

Surface semée

#### Localisation :



#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

1,5 à 3 ha semés



#### Date :

Juin-juillet

#### Durée :

1 jour de repérage / expertise botanique, 1 jour de coordination expert  
2 jours de préparation du sol et main d'oeuvre  
Dédommagement agriculteurs (2ha)

#### Opérateurs potentiels :

Exploitants agricoles, CEN, bureau d'études spécialisé, association de protection de la nature

#### Coûts : 6200 €

350 €/j travail agriculteur (temps + matériel)

500 €/ha dédommagement foin et frais

700 €/j étude

2025	2026	2027	2028	2029
	3100			3100

#### Photo :



#### Bibliographie :

<https://www.bioactualites.ch/actualites/nouvelle/heublumensaat-5-20180>

# Fiche opération n°21 / TE8

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Semis d'espèces floristiques menacées

#### Contexte :

L'ENS présente des milieux herbacés ouverts avec des prairies, des cultures, des friches herbacées et des landes. Une première cartographie simplifiée des habitats naturels a été réalisée en 2023 dans le cadre du diagnostic. Une cartographie d'habitats est programmée en 2026 (OP1). Une étude des milieux ouverts va être réalisée (OP17). La Commune a une maîtrise d'usage partielle de ces milieux. Les pelouses sèches sableuses présentent des enjeux potentielles de biodiversité importants avec notamment des espèces floristiques menacées. Les pelouses de l'ENS en maîtrise foncière sont susceptibles d'accueillir le semis expérimental d'espèces floristiques menacées.

#### But :

Planter des espèces floristiques menacées sur des parcelles en maîtrise foncière.

#### Description :

L'opération est en partie liée à l'évolution de la maîtrise foncière, ainsi qu'aux échanges avec les exploitants agricoles (OP15). Elle dépend également des résultats et des préconisations de la cartographie d'habitats (OP1) et de l'étude des milieux ouverts (OP17). Ainsi, ces études et la maîtrise foncière guide la sélection de la (ou des) parcelle receveuse. Un rapprochement avec les structures spécialisées (CBNA, Gentiana, CEN, CD38) est réalisé pour présenter le projet, les caractéristiques de la parcelle et pour préciser les possibilités de semis et les disponibilités en graines (en banque ou sur le terrain). La sélection d'espèces et la méthodologie de collecte des graines et de semis sont validées par le Comité Scientifique et Technique du Département. Par exemple, localement, de rares stations d'Orcanette des teinturiers sont inventoriées sur l'ENS du Méandre des Oves (Péage-de-Roussillon) ainsi que sur une parcelle de Salaise-sur-Sanne. Les semis sont réalisés, décrits et consignés dans la base de données du Département et dans le rapport d'activité annuel de l'ENS (OP34).

#### Matériel :

Station topographique ou tablette, SIG, enveloppes, loupe binoculaire...

#### Indicateur de réalisation :

Nombre d'espèces floristiques menacées semées

#### Localisation :

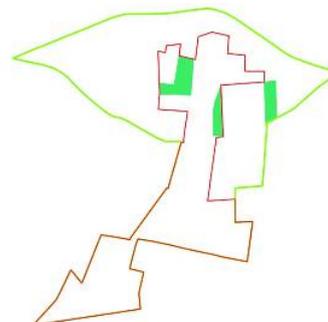


#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

1,5 à 3 ha semés



#### Date :

Mai à septembre

#### Durée :

2 jours de recherche, repérage, prélèvement, tri et semis / expertise botanique (2 fois au cours du plan de gestion)

#### Opérateurs potentiels :

CD38, CBNA, CEN, bureau d'études spécialisé, association de protection de la nature

#### Coûts : 2800 €

700 €/j étude

2025	2026	2027	2028	2029
		1400		1400

#### Photo :



# Fiche opération n°22 / TE9

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Broyage ou arrachage des espèces floristiques exotiques et envahissantes

#### Contexte :

L'ENS présente des milieux herbacés ouverts dont des prairies, des friches herbacées et des landes. Une partie de ces milieux est classée comme "gel - surface sans production". La fauche (OP18) est réalisée sur une partie des prairies de l'ENS, suivie parfois d'un pâturage au cours de l'été (OP19). La Commune a une maîtrise d'usage partielle de ces milieux. Des espèces floristiques exotiques et envahissantes sont inventoriées sur l'ENS dans ces milieux et concurrencent les espèces autochtones. Il s'agit notamment de l'Amboisie qui peut créer des problèmes d'allergie chez certaines personnes. Aussi, chaque propriétaire de terrain où pousse l'espèce est dans l'obligation de lutter contre sa présence (arrêté préfectoral du 30 juillet 2019).

#### But :

Limiter la floraison ou la fructification d'espèces floristiques exotiques et envahissantes

#### Description :

L'opération est en partie liée à l'évolution de la maîtrise foncière et d'usage ainsi qu'aux échanges avec les exploitants agricoles (OP15) et aux données apportées par la cartographie d'habitats (OP1). Les tournées de surveillance et de veille écologique (OP33) sont également l'occasion de suivre la présence des EEE dans les milieux ouverts. Pour les petites surfaces colonisées, les stations sont arrachées ou coupées à la main ou à la débroussailluse. Pour les parcelles fortement envahies et les grandes surfaces, un broyage est réalisé par un broyeur à marteaux ou une tondeuse gyrobroyeuse. Un premier broyage est conduit en juillet éventuellement renouvelé en fin d'été (août-septembre). Les broyages présentent l'avantage également d'entretenir les prairies ou friches et de limiter les ligneux, les ronces et de faciliter la coupe par fauchage les années suivantes. Le broyage peut-être conduit par la Commune, par des partenaires agricoles ou des paysagistes. Les produits de broyage sont laissés sur place. La localisation, la surface et les dates d'interventions sont consignées dans le rapport d'activité annuel de l'ENS (OP34).

#### Matériel :

Tracteur, broyeur à marteaux, débroussailluse, tondeuse gyrobroyeuse...

#### Indicateur de réalisation :

Surface broyée, surface d'EEE arrachée

#### Localisation :

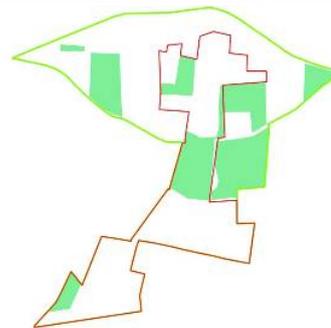


#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

1 à 4 ha par an au sein des prairies et des landes



#### Date :

Juillet à septembre

#### Durée :

Un à deux passages par an

#### Opérateurs potentiels :

Exploitants agricoles, paysagiste, Commune, ACCA...

#### Coûts : 7500 €

500 €/ha

2025	2026	2027	2028	2029
1500	1500	1500	1500	1500

#### Photo :



# Fiche opération n°23 / SE5

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Diagnostic forestier Indice de Biodiversité Potentielle

#### Contexte :

L'ENS présente des boisements thermophiles relictuels de la chênaie et de la châtaigneraie sur un peu moins d'un tiers de la surface du site. La surface boisée de l'ENS est morcelée. Les boisements sont propriété de personnes privées et exploités principalement pour du bois de chauffage sans commercialisation. Ils sont traités en taillis et taillis sous futaie. Une partie des boisements est en maîtrise d'usage par la Commune. Les forêts ont un rôle écologique majeur grâce à leurs capacités d'accueil de la biodiversité (amphibiens, oiseaux, chauves-souris...) et leurs effets sur la fonctionnalité globale des milieux (rétention et filtration de l'eau, stockage de carbone...). Ce rôle est pleinement assuré quand les forêts présentent un haut niveau de naturalité avec des arbres matures, un volume de bois mort sur pied et au sol important, des essences indigènes. La libre évolution d'une partie des boisements est mise en œuvre (OP5).

#### But :

Laisser évoluer les écosystèmes forestiers et les espèces associées

#### Description :

L'opération consiste au suivi de la naturalité des boisements en appliquant le protocole de calcul de l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP). L'IBP permet d'estimer la biodiversité taxonomique potentielle du peuplement et de diagnostiquer les éléments améliorables par la gestion. Le calcul de l'IBP consiste à apprécier un ensemble de dix facteurs parmi ceux qui sont habituellement reconnus comme les plus favorables à la diversité interne des peuplements forestiers : sept facteurs sont directement dépendants du peuplement et de la gestion, trois autres sont plutôt liés au contexte. Plusieurs facteurs décrivent le bois mort et les microhabitats pour tenir compte du rôle fonctionnel primordial et de la diversité des saproxyliques. 4 à 6 parcelles ou « peuplements » devraient être distingués ; selon leurs surfaces, il est réalisé des placettes ou des parcours en plein. Le relevé est réalisé sur une journée pour établir un diagnostic initial, ainsi que pour localiser les arbres remarquables présentant une offre en gîte pour les oiseaux et les chauves-souris (écorces décollées, cavités, fissures). Un rapport de synthèse est rendu.

#### Matériel :

Station topographique ou tablette, SIG, jumelles, pied à coulisse, mètre ruban, canne mesureuse...

#### Indicateur de réalisation :

Nombre de placettes, valeur IBP

#### Localisation :

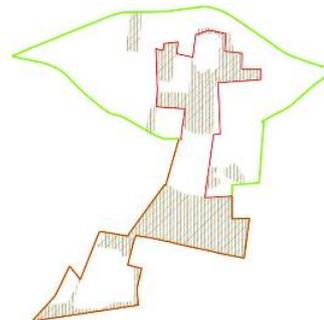


#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

4 à 6 parcelles / peuplements / placettes (8,5 ha de boisements dans la ZO dont 1 à 2 ha de boisements humides)



#### Date :

Entre janvier et début mai

#### Durée :

1 jour de relevé/terrain, 1 jour de rapport

#### Opérateurs potentiels :

Bureau d'études spécialisé, association de protection de la nature

#### Coûts : 1400 €

700 €/j étude

2025	2026	2027	2028	2029
		1400		

#### Photo :



#### Bibliographie :

[www.foretpriveefrancaise.com/ibp](http://www.foretpriveefrancaise.com/ibp)

# Fiche opération n°24 / AD4

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Signature de conventions avec des propriétaires et exploitants forestiers

#### Contexte :

L'ENS présente des boisements thermophiles relictuels de la chênaie et de la châtaigneraie sur un peu moins d'un tiers de la surface du site. Le Robinier faux-acacia, une espèce exotique et envahissante, est présent dans une partie des boisements et forme pour partie des boisements purs. La surface boisée de l'ENS est morcelée. Les boisements sont propriété de personnes privées et exploités principalement pour du bois de chauffage sans commercialisation. Ils sont traités en taillis et taillis sous futaie. Des traces de coupes rases sont constatées, alors que sur d'autres parcelles il s'agit de coupes sélectives avec de vieux sujets laissés sur pied et sur d'autres parties aucune intervention n'est visible. Les forêts ont un rôle écologique majeur grâce à leurs capacités d'accueil de la biodiversité (amphibiens, oiseaux, chauves-souris...) et leurs effets sur la fonctionnalité globale des milieux (rétention et filtration de l'eau, stockage de carbone...). Ce rôle est pleinement assuré quand les forêts présentent un haut niveau de naturalité avec des arbres matures, un volume de bois mort sur pied et au sol important, des essences indigènes. La libre évolution des boisements qui consiste à arrêter les interventions humaines est un moyen pour redonner à la forêt sa pleine fonctionnalité (OP5).

#### But :

Contactier et entretenir une relation régulière avec les propriétaires et les exploitants forestiers en s'engageant par conventionnement.

#### Description :

La Commune, gestionnaire de l'ENS, identifie les propriétaires et les exploitants forestiers des différents boisements de la zone d'observation. Elle développe une concertation avec ces personnes afin de mieux les connaître, de mieux comprendre leurs problématiques, de partager les enjeux de l'ENS, les opérations programmées et d'échanger sur l'évolution des pratiques forestières et des connaissances. La finalité de l'opération est la mise en place d'une gouvernance efficace sur la gestion forestière avec l'arrêt des coupes à blanc (rases), le maintien d'arbres matures, d'arbres à cavités, d'un volume de bois mort sur pied et au sol important, voir la libre évolution de placettes. Les rencontres peuvent être individuelles, sur le terrain ou en Mairie ; un groupe de travail peut être mis en place. Les engagements sont formalisés sous forme de convention d'engagement. Afin de s'inscrire dans le temps, la libre évolution est formalisée en intégrant le réseau FRENE (Forêts Rhône-alpines en Evolution Naturelle) animé par le CNPF et l'ONF.

#### Indicateur de réalisation :

Nombre de rencontres et de conventions, arrêt des coupes à blanc (rases)

#### Localisation :

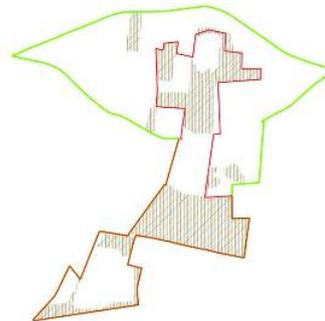


#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J
2025							
2026							
2027							
2028							
2029							

#### Surface :

8,5 ha de boisements dans la ZO  
dont 1 à 2 ha de boisements humides



#### Date :

En continu

#### Durée :

3 jours par an

#### Opérateurs potentiels :

Commune

#### Coûts : 0 €

3 jours/agent/an

En régie

2025	2026	2027	2028	2029

#### Photo :



# Fiche opération n°25 / SE5

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Cerclage de Robiniers faux-acacia dans les boisements les plus naturels

#### Contexte :

L'ENS présente des boisements thermophiles relictuels de la chênaie et de la châtaigneraie sur un peu moins d'un tiers de la surface du site. Le Robinier faux-acacia, une espèce exotique et envahissante, est présent dans une partie des boisements et forme pour partie des boisements purs. La surface boisée de l'ENS est morcelée. Les boisements sont propriété de personnes privées et exploités principalement pour du bois de chauffage sans commercialisation. Ils sont traités en taillis et taillis sous futaie. Des traces de coupes rases sont constatées alors que sur d'autres parcelles il s'agit de coupes sélectives avec de vieux sujets laissés sur pied et sur d'autres parties aucune intervention n'est visible. Les coupes forestières sont susceptibles de favoriser le Robinier faux-acacia. Les forêts ont un rôle écologique majeur grâce à leurs capacités d'accueil de la biodiversité (amphibiens, oiseaux, chauves-souris...) et leurs effets sur la fonctionnalité globale des milieux (rétention et filtration de l'eau, stockage de carbone...).

#### But :

Limiter le développement du Robinier faux-acacia dans les boisements les plus naturels.

#### Description :

L'opération est en partie liée à l'évolution de la maîtrise foncière et d'usage (OP16) et des échanges avec les propriétaires et exploitants forestiers (OP24). La cartographie d'habitats (OP1) réalisée en 2026 apportera des informations précises sur la qualité des boisements et sur le niveau d'impact du Robinier faux-acacia. Le gestionnaire définit les secteurs prioritaires d'intervention. Plusieurs techniques sont utilisées pour lutter contre le Robinier faux acacia. Le cerclage est la technique la plus aisée à mettre en œuvre du fait de sa faible technicité. La première année, les troncs sont écorcés en hiver jusqu'à l'aubier sur une hauteur de 20 cm sur 80 à 90 % de la circonférence de l'arbre. L'écorçage total n'est pratiqué qu'un an après en début d'été. Pendant 2 à 3 ans et ce, dès le début de l'opération, les rejets doivent être coupés ou arrachés manuellement deux fois par an en période de végétation afin d'affaiblir au plus les plants. La localisation, le nombre d'arbres cerclés et les dates d'interventions sont consignés dans le rapport d'activité annuel de l'ENS (OP34).

#### Indicateur de réalisation :

Nombre de Robiniers cerclés et morts par cerclage

#### Localisation :

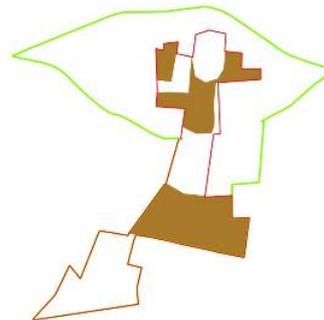


#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

5 ha de boisements dans la ZI pour partie envahis par le Robinier faux-acacia



#### Date :

Tous les deux ans après la cartographie d'habitats

#### Durée :

3 jours par an ou 2 jours de chantier école

#### Opérateurs potentiels :

Paysagiste, structures d'insertion, lycées agricoles, Commune, ACCA...

#### Coûts : 2100 €

700 €/j chantier insertion / chantier école / paysagiste

2025	2026	2027	2028	2029
		1050		1050

#### Photo :



# Fiche opération n°26 / PI1

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Rédaction d'articles et de publications

#### Contexte :

Labellisé en 2010, l'ENS est peu connu de la population tout comme l'existence des lacs. Il n'est pas officiellement ouvert au public mais est bien accessible depuis la RD51 ainsi que par un réseau de chemins dont ceux du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée qui passent à proximité des deux lacs. Il n'est pas aménagé. De nombreux acteurs sont présents (agriculteurs, chasseurs, randonneurs,...). L'ENS se place en périphérie d'une grande agglomération. L'appréciation de l'ENS par les riverains, les usagers et les habitants est un objectif tout comme la bonne compréhension des enjeux et des opérations réalisées. La Commune possède un site internet, un bulletin municipal trimestriel et est présente sur les réseaux sociaux. Ces outils peuvent servir de vecteur d'information et de sensibilisation.

#### But :

Sensibiliser les habitants, propriétaires et usagers aux intérêts et rôles de l'ENS.

#### Description :

Le bulletin d'informations municipales de la Commune est distribué à tous les foyers sur une base trimestrielle. Deux articles d'une à deux pages, l'un sur un thème et l'autre relatant la vie de l'ENS (1/2 page à une page), sont publiés chaque année permettant de faire connaître l'ENS et de sensibiliser la population. Les thèmes abordés peuvent être : les lacs, les zones humides, les pelouses sèches, les boisements, les espèces (amphibiens, flore, oiseaux, libellules,...) ; les usages anciens... La vie et la gestion de l'ENS sont également évoquées en présentant les travaux à venir (entretien, études, aménagements,...), les opérations marquantes réalisées dans l'année, les partenariats,... Une partie des articles peut-être utilisée pour le site Internet de la Commune et sur ses réseaux sociaux. Le site Internet de la Commune présente l'ENS, ses enjeux, ses objectifs et les opérations qui sont mise en œuvre.

#### Matériel :

Matériel informatique, illustrations

#### Indicateur de réalisation :

Nombre d'articles parus, présentation de l'ENS sur le site Internet de la Commune.

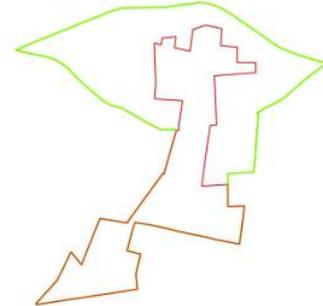
#### Localisation :

#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

23ha



#### Date :

En continu

#### Durée :

6 jours par an

#### Opérateurs potentiels :

Commune

#### Coûts : 0 €

6 jours/agent/an (1/2 jour/an)

En régie

2025	2026	2027	2028	2029

#### Photo :

#### ENVIRONNEMENT Salaise, ville engagée dans la biodiversité

ABC... RETENEZ BIEN CE SIGLE LA VILLE DÉJÀ ENGAGÉE AVEC SALAISE DURABLE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE, FRANCHIT UN PAS SUPPLÉMENTAIRE.

Tout début septembre, la commune a fait acte de candidature dans le cadre de la mesure du Fonds vert à Mieux connaître et mobiliser pour la biodiversité « les Atlas de la biodiversité communale (ABC) » portée par l'Office français de la biodiversité.

Depuis que le programme ABC a démarré, les collectivités qui s'y sont engagées ont pu mesurer l'intérêt qu'il y a de partager une meilleure connaissance de la biodiversité sur leur territoire afin d'en faire des enseignements pour l'action véritable « couloir suisse » l'ABC permet une meilleure planification de l'espace, une mobilisation citoyenne, penser autour des enjeux de biodiversité et constitue un point d'entrée vers un engagement durable qui pourra se concrétiser par la reconnaissance « Territoire Engagé pour la Nature ».

Au terme d'un processus de sélection qui s'est déroulé au niveau régional puis national, et à l'issue du comité de sélection, le projet d'Atlas de la Biodiversité Communale de Salaise sur Saône figure parmi les lauréats.



Cette sélection souligne non seulement l'engagement de la ville pour la biodiversité mais permettra aussi à la commune d'obtenir des aides pour la réalisation du projet d'ABC et pour l'organisation d'événements sur les 5 années à venir.

Le Salaise Info reviendra régulièrement sur l'avancée de l'ABC salaisien et sur les actions menées. Une réunion publique de lancement sera organisée en début d'année 2025.

# Fiche opération n°27 / PI2

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Implantation de panneaux d'information

#### Contexte :

Labellisé en 2010, l'ENS est peu connu de la population tout comme l'existence des lacs. Il n'est pas officiellement ouvert au public mais est bien accessible depuis la RD51 ainsi que par un réseau de chemins, dont ceux du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée qui passent à proximité des deux lacs. Il n'est pas aménagé. De nombreux acteurs sont présents (agriculteurs, chasseurs, randonneurs...). L'ENS se place en périphérie d'une grande agglomération. L'appréciation de l'ENS par les riverains, les usagers et les habitants est un objectif tout comme la bonne compréhension des enjeux et des opérations réalisées.

#### But :

Informer et sensibiliser les habitants et les visiteurs du site.

#### Description :

L'opération est réalisée en lien avec l'aménagement d'un point d'observation sur le lac Jacob (OP29). L'emplacement définitif des panneaux est décidée en fonction de cet aménagement et des disponibilités. 1 grand panneau d'accueil est envisagé au lac Jacob et un petit panneau au petit Lac afin de matérialiser les points centraux de l'ENS et informer les visiteurs. La charte graphique du Département est utilisée. La réalisation des textes reprenant les enjeux de l'ENS et les règles peut se faire dans le cadre d'un travail avec le Comité de site.

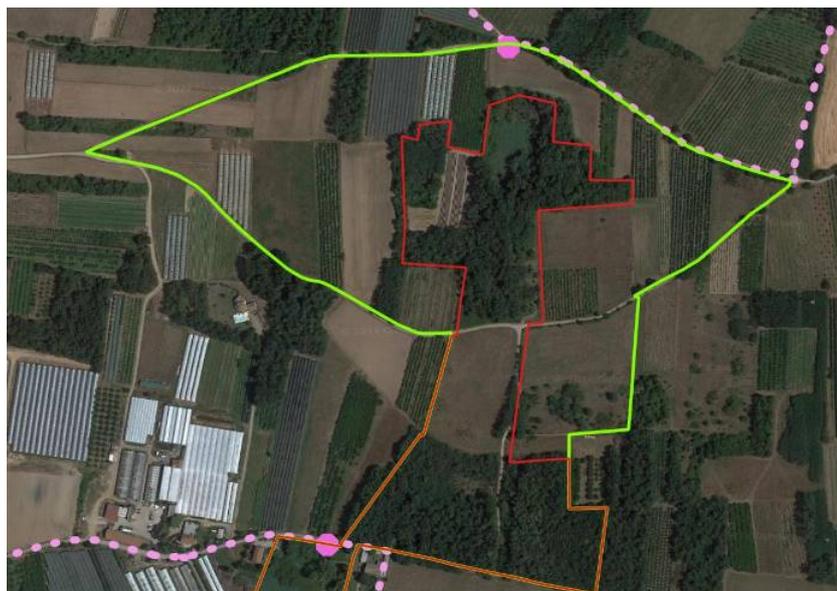
#### Matériel :

Panneaux d'information, tarière, pelle, pioche, béton...

#### Indicateur de réalisation :

Panneaux réalisés et installés.

#### Localisation :

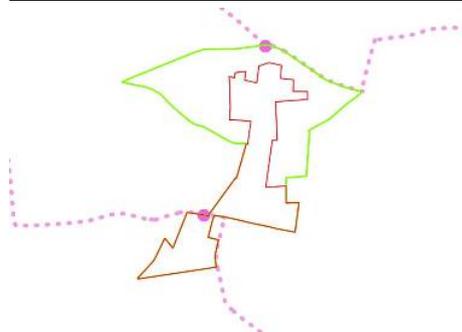


#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

23 ha, 2 panneaux



#### Date :

2026 ou plus tard

#### Durée :

2 jours pour textes, concertation et lieu d'implantation

#### Opérateurs potentiels :

Commune, Département

#### Coûts : 0 €

2 jours/agent

En régie

Fabrication et pose prises en charge par le Département

2025	2026	2027	2028	2029

#### Photo :



# Fiche opération n°28 / PI3

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Sensibilisation des riverains

#### Contexte :

Labellisé en 2010, l'ENS est peu connu de la population tout comme l'existence des lacs. Il n'est pas officiellement ouvert au public, mais est bien accessible depuis la RD51 ainsi que par un réseau de chemins dont ceux du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée qui passent à proximité des deux lacs. Il n'est pas aménagé. De nombreux acteurs sont présents (agriculteurs, chasseurs, randonneurs...). L'ENS se place en périphérie d'une grande agglomération. L'appréciation de l'ENS par les riverains, les usagers et les habitants est un objectif tout comme la bonne compréhension des enjeux et des opérations réalisées. Afin de mieux faire connaître l'ENS, sa diversité, son fonctionnement et ses enjeux, des animations à destination des élus et des riverains peuvent permettre d'aborder des thèmes pédagogiques, de répondre à des interrogations, de montrer la nature et ses richesses en direct et de façon adaptée. La fréquentation de l'ENS doit être maîtrisée et organisée. Un suivi de ces activités est nécessaire pour anticiper les éventuels conflits. Le Département a mis en place un outil en ligne de suivi des animations et de validation des réservations pour les gestionnaires d'ENS.

#### But :

Informier et sensibiliser les élus et les riverains sur les intérêts et rôles de l'ENS. Suivre les activités de sensibilisation.

#### Description :

Sur la durée du plan de gestion, il est réalisé une à trois animations par an pour les élus, les riverains dont les publics cibles (agriculteurs, propriétaires...) avec des thématiques variables selon les saisons, les années et les besoins. La diversité du site permet d'aborder divers thèmes : les lacs, les zones humides, les pelouses sèches, les boisements, les espèces (amphibiens, flore, oiseaux, libellules...); les usages anciens... La vie et la gestion de l'ENS sont également évoquées en présentant les travaux à venir (entretien, études, aménagements...), les opérations marquantes réalisées dans l'année, les partenariats... Les animations peuvent prendre des formes diverses de la classique sortie nature thématique, aux temps d'échanges, soirées débats ou diaporamas. Le gestionnaire est informé de l'ensemble des animations sur l'ENS ; il peut définir des créneaux de fermeture/indisponibilité de l'ENS. L'ensemble des animations fait l'objet d'un bilan annuel et d'une note dans le rapport d'activité annuel de l'ENS (OP34).

#### Matériel :

Supports pédagogiques (affiches, plaquette, mallette pédagogique...), matériel informatique.

#### Indicateur de réalisation :

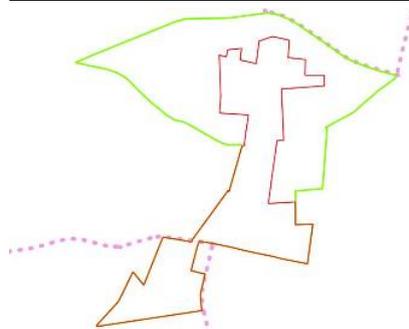
Nombre et date des animations, nombre de participants.

#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

23 ha, 1 à 3 animations/an



#### Date :

En continu

#### Durée :

2 jours par an

#### Opérateurs potentiels :

Commune, Département, animateur nature, association de protection de la nature,

#### Coûts : 3500 €

350€/animation

En régie 2 jours/agent/an

2025	2026	2027	2028	2029
700	700	700	700	700

#### Photo :



# Fiche opération n°29 / TU5

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Aménagement d'un point d'observation sur le lac Jacob afin de canaliser la fréquentation

#### Contexte :

Labellisé en 2010, l'ENS est peu connu de la population tout comme l'existence des lacs. Il n'est pas officiellement ouvert au public, mais est bien accessible depuis la RD51, ainsi que par un réseau de chemins dont ceux du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée qui passent à proximité des deux lacs. Il n'est pas aménagé. De nombreux acteurs sont présents (agriculteurs, chasseurs, randonneurs...). L'ENS se place en périphérie d'une grande agglomération. L'appréciation de l'ENS par les riverains, les usagers et les habitants est un objectif tout comme la bonne compréhension des enjeux et des opérations réalisées. L'accès au lac Jacob est assez délicat et aucun point d'observation n'existe sur les parcelles publiques depuis les chemins existants

#### But :

Canaliser la fréquentation sur le lac Jacob et offrir un point d'observation sur la zone humide.

#### Description :

L'emplacement définitif de ce point d'accès est arrêté en cohérence avec le lieu d'implantation du panneau du lac Jacob (OP29) et après concertation. Le tracé de l'accès temporaire créé en 2024 peut convenir. Sur la première partie, un simple débroussaillage et un petit bûcheronnage est réalisé sur 1,5 mètres de large. Ensuite, sur la partie plus humide, après bûcheronnage, il s'agit d'implanter un platelage sur une largeur de 1 mètre jusqu'à un point dégagé sur la zone humide où le platelage est un peu plus large (espace de 5 à 10m<sup>2</sup>). Le platelage est supporté par des piquets enfoncés dans le sol. Des poteaux, ou des lisses, disposés à 1 m de haut permettent aux visiteurs de s'assurer lors du passage. Les travaux sont réalisés de préférence à l'automne, en dehors de la période de reproduction des oiseaux et des amphibiens et à une période où le sol est plus souple. Un grillage peut être fixé au platelage s'il s'avère glissant.

#### Matériel :

Poteau, planches, règle de maçon, tarière, visserie, masse, scie...

#### Indicateur de réalisation :

Point d'observation fonctionnel, longueur de platelage installé

#### Localisation :

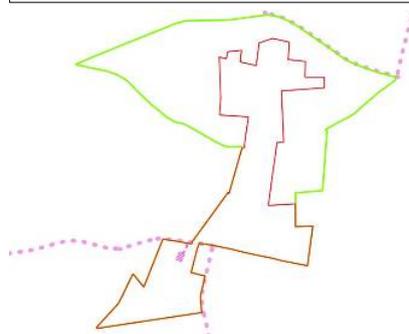


#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

Chemin d'accès de 30 ml puis 15 ml de platelage



#### Date :

Automne 2028, hors période de reproduction

#### Durée :

3 jours de chantier de bûcheronnage et de débroussaillage et pose de 15 ml de platelage sur 3 jours

#### Opérateurs potentiels :

Commune, paysagiste, entreprise d'insertion, lycée agricole,...

#### Coûts : 5000 €

700 €/j chantier insertion / chantier école / paysagiste

200 €/ml de platelage comprenant le matériel et la pose (15ml)

2025	2026	2027	2028	2029
			5000	

#### Photo :



# Fiche opération n°30 / AD5

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Évaluation du plan de gestion

#### Contexte :

L'ENS, labellisé depuis 2010 en ENS local, présente une ZI de 10,78 ha et une ZO de 23,45 ha. En tant qu'ENS local, c'est la commune de Salaise-sur-Sanne qui a en charge sa gestion. La Commune mobilise en interne un agent technicien pour cette mission. En 2023, la Commune a relancé une campagne de signatures de conventions d'adhésion permettant l'obtention de plus de 50 % de maîtrise d'usage et la rédaction du premier plan de gestion en 2024. Un rapport d'activité et financier est rédigé annuellement (OP34). Ce premier plan de gestion porte sur une durée de 5 ans (2025-2029) au bout desquels il convient d'évaluer le niveau d'application des opérations prescrites et le niveau d'atteinte des objectifs. Cette évaluation servira de base de travail pour la rédaction du second plan de gestion qui fixera à son tour les objectifs de plan de gestion pour les 5 années suivantes, ainsi que les actions à mettre en place sur cette même durée.

#### But :

Évaluer le travail réalisé au cours du plan de gestion, mesurer les résultats selon les différents indicateurs de résultats et de réalisation.

#### Description :

L'opération consiste à compiler différents documents dont les rapports d'activité et financiers annuels (OP34), les factures, les résultats d'études... Cela comprend l'évaluation des opérations menées, le taux de réussite des opérations, les réponses apportées aux objectifs de plan de gestion et aux objectifs à long terme (niveau d'atteinte). Les différents indicateurs d'état, de résultats et de réalisation sont également mobilisés. Les résultats sont présentés et débattus en Comité de site. Un rapport est rédigé.

#### Matériel :

Rapports d'activité et financier, matériel informatique et technique.

#### Indicateur de réalisation :

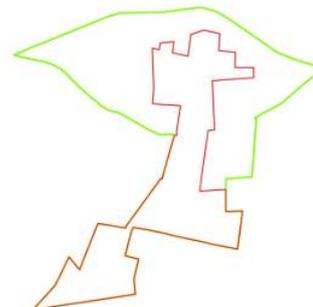
Production d'une évaluation

#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

10,78 ha en ZI et 23 ha en ZO



#### Date :

Dernier trimestre 2029

#### Durée :

6 à 10 jours de travail environ

#### Opérateurs potentiels :

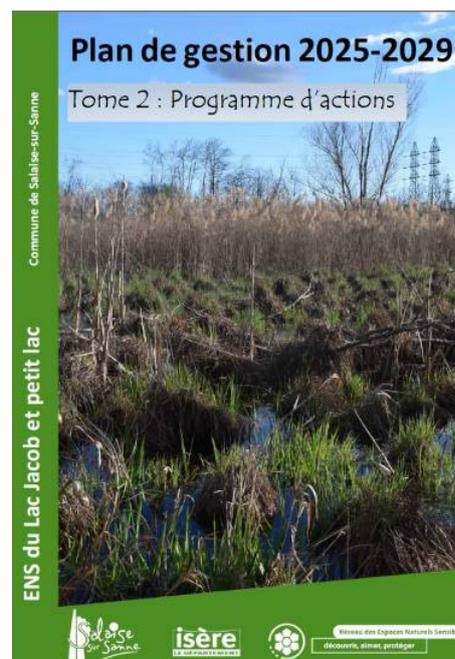
Régie, bureau d'étude spécialisé, association de protection de la nature

#### Coûts : Non chiffré

Fiche opération pour mémoire

2025	2026	2027	2028	2029

#### Photo :



# Fiche opération n°31 / AD6

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Conversion des conventions d'adhésion en conventions d'usage

#### Contexte :

L'ENS, labellisé depuis 2010 en ENS local, présente une ZI de 10,78 ha (25 parcelles) et une ZO de 23,45 ha. En 2023, la Commune a relancé une campagne de signatures de conventions d'adhésion permettant l'obtention de plus de 50 % de maîtrise d'usage. La Commune possède 7 parcelles et a signée des conventions d'adhésion avec des propriétaires privés sur 8 parcelles. La maîtrise d'usage (acquisition et conventionnement) est de 5,84 ha soit 58 % de la ZI. La maîtrise foncière ou maîtrise d'usage dans la zone d'intervention des ENS est indispensable pour la mise en œuvre des actions prévues dans les plans de gestion. Elle se formalise soit par de l'acquisition des parcelles par la collectivité soit par des conventions d'usage avec les propriétaires. Les conventions d'adhésion ont une durée temporaire, le temps de disposer d'un diagnostic et d'un plan de gestion validé. Dès lors ces conventions d'adhésion ont vocation à être converties en conventions d'usage.

#### But :

Échanger avec les propriétaires pour présenter le plan de gestion et proposer la conversion des conventions d'adhésion en conventions d'usage.

#### Description :

La Commune poursuit son travail de connaissance et de bonne entente avec les propriétaires de la ZO et plus particulièrement envers ceux s'étant engagés dans des conventions d'adhésion. Le plan de gestion est présenté à ces propriétaires et il est expliqué les opérations envisagées sur leurs parcelles. Un modèle de convention d'usage type est proposé en remplacement des conventions d'adhésion. Ces conventions confient l'usage des parcelles à la commune pour une durée de 10 ans et pour les opérations autorisées et programmées dans le plan de gestion. Ce travail d'information et de concertation est à conduire en début de plan de gestion.

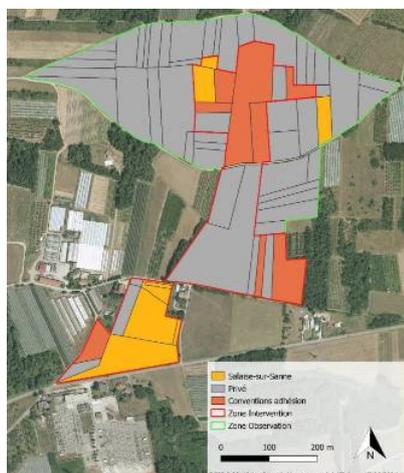
#### Matériel :

SIG, cadastre.

#### Indicateur de réalisation :

Nombre de conventions converties

#### Localisation :

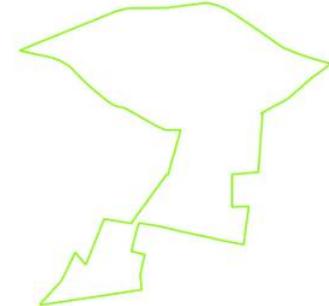


#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

23 ha



#### Date :

Début de plan de gestion, 2025 et 2026

#### Durée :

3 jours par an

#### Opérateurs potentiels :

Commune

#### Coûts : 0 €

3 jours/agent/an

En régie

2025	2026	2027	2028	2029

#### Photo :

# Fiche opération n°32 / AD7

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Animation du plan de gestion et de la vie de l'ENS

#### Contexte :

L'ENS, labellisé depuis 2010 en ENS local, présente une ZI de 10,78 ha et une ZO de 23,45 ha. Il n'est pas officiellement ouvert au public et n'est pas aménagé. De nombreux acteurs sont présents (agriculteurs, chasseurs, randonneurs...). En tant qu'ENS local, c'est la commune de Salaise-sur-Sanne qui a en charge sa gestion. La Commune mobilise en interne un agent technicien pour cette mission. Un rapport d'activité et financier est rédigé annuellement (OP34). Ce premier plan de gestion porte sur une durée de 5 ans (2025-2029). La gestion de l'ENS comprend des temps administratifs, comptables, techniques ainsi qu'un travail de coordination et d'animation essentiel à la bonne réalisation des opérations du plan de gestion. Plusieurs opérations nécessitent la rédaction d'un cahier des charges, la consultation d'entreprises puis le suivi des travaux et des études. Le Département apporte une aide technique aux collectivités pour la gestion des ENS. Une maîtrise d'œuvre externe est envisagée pour certaines opérations.

#### But :

Mettre en œuvre, animer et promouvoir le présent plan de gestion.

#### Description :

Sur la base du présent plan de gestion, la Commune assure la coordination de la gestion de l'ENS. Tous les aspects administratifs avec les demandes de subventions, les délibérations et la validation des devis sont conduits par la Commune, tout comme la bonne application du plan de gestion avec la mise en œuvre du programme d'actions. En concertation avec le Département, la Commune organise, planifie et suit les opérations et les travaux de gestion de l'ES : rédaction des cahiers des charges, demandes des devis, suivi de la bonne réalisation des opérations... La Commune gère les partenariats administratifs, financiers et le budget de l'ENS. La Commune anime le comité de site annuel de l'ENS. Un appui administratif et technique est assuré par le service patrimoine naturel du Département. Des appuis techniques supplémentaires peuvent être recherchés auprès d'associations ou de bureaux d'études locaux.

#### Matériel :

Matériel informatique et technique.

#### Indicateur de réalisation :

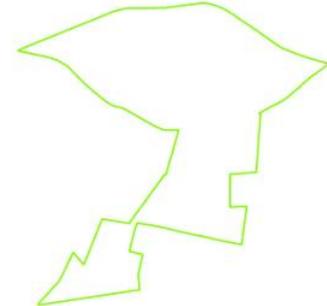
Taux de réalisation des opérations, nombre de Comités de site, compte-rendus

#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

23 ha



#### Date :

En continu

#### Durée :

3 jours/mois

#### Opérateurs potentiels :

Commune

#### Coûts : 0 €

3 jours/agent/mois soit 36 jours/an

En régie

2025	2026	2027	2028	2029

#### Photo :



# Fiche opération n°33 / P03

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Tournées de surveillance et de veille écologique

#### Contexte :

L'ENS, labellisé depuis 2010 en ENS local, présente une ZI de 10,78 ha et une ZO de 23,45 ha. Il n'est pas officiellement ouvert au public et n'est pas aménagé. De nombreux acteurs sont présents (agriculteurs, chasseurs, randonneurs...). En tant qu'ENS local, c'est la commune de Salaise-sur-Sanne qui a en charge sa gestion. La Commune mobilise en interne un agent technicien pour cette mission. L'ENS présente deux lacs dont l'origine naturelle remonterait aux dernières glaciations. Une mosaïque de milieux humides s'est développée dans les lacs abritant des espèces patrimoniales et en périphérie se trouve des prairies sur sable ainsi que des boisements thermophiles. Les différentes activités et la biodiversité nécessitent une attention régulière pour assurer le suivi, la sécurité des lieux et le respect de l'ENS.

#### But :

S'assurer régulièrement du bon fonctionnement de l'ENS, noter les observations naturalistes.

#### Description :

Cette opération consiste à réaliser des visites régulières sur l'ensemble de la zone d'intervention et à proximité, tout au long des années du plan de gestion. Ces tournées ont pour objectifs de réaliser une veille écologique de l'ENS tout en s'assurant de son bon fonctionnement. La veille écologique comprend les observations naturalistes, la recherche ponctuelle d'espèces patrimoniales, le suivi d'espèces exotiques et envahissantes. Ces visites ont également pour but d'améliorer la gestion en programmant certaines opérations comme l'entretien, le broyage et le pâturage des prairies, l'arrache ou le broyage d'espèces exotiques et envahissantes, d'améliorer la sécurité de l'ENS (risque de chute d'arbres), d'entretenir les aménagements ou encore de discuter avec des acteurs (riverains, agriculteurs, promeneurs...) sur leurs besoins ou sur les points à améliorer dans la gestion. Des experts naturalistes peuvent également être sollicités pour un avis sur les questions plus précises d'observations et de surveillance de la biodiversité.

#### Matériel :

Appareil photo, jumelles, chaussures de marche, cartes, gants, carnet d'observation

#### Indicateur de réalisation :

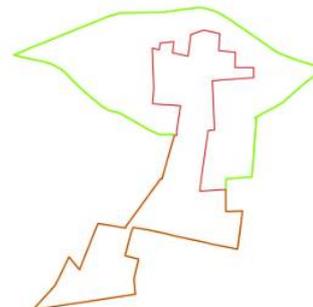
Nombre de visites, nombre d'observations naturalistes saisies.

#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

10,78 ha en ZI et 23 ha en ZO



#### Date :

En continu

#### Durée :

2 demi-journées/mois

#### Opérateurs potentiels :

Commune, ACCA...

#### Coûts : 0 €

2 demi-journées/agent/mois soit 12 jours/an

En régie

2025	2026	2027	2028	2029

#### Photo :



# Fiche opération n°34 / AD8

## ENS du Lac Jacob et petit lac

### Rédaction d'un rapport d'activité et financier annuel

#### Contexte :

L'ENS, labellisé depuis 2010 en ENS local, présente une ZI de 10,78 ha et une ZO de 23,45 ha. Il n'est pas officiellement ouvert au public et n'est pas aménagé. De nombreux acteurs sont présents (agriculteurs, chasseurs, randonneurs...). En tant qu'ENS local, c'est la commune de Salaise-sur-Sanne qui a en charge sa gestion. La Commune mobilise en interne un agent technicien pour cette mission. Ce premier plan de gestion porte sur une durée de 5 ans (2025-2029). La gestion de l'ENS comprend des temps administratifs, comptables, techniques ainsi qu'un travail de coordination et d'animation essentiel à la bonne réalisation des opérations du plan de gestion. Un bilan écrit (technique et financier) des opérations conduites, reportées ou abandonnées, est à réaliser annuellement pour rendre compte auprès des partenaires et préparer l'évaluation de la gestion de l'ENS.

#### But :

Rendre compte des opérations conduites ou abandonnées et préparer l'évaluation de la gestion.

#### Description :

La Commune rédige chaque année un rapport d'activité et financier. Ce bilan détaille l'ensemble des opérations programmées dans l'année passée en précisant l'état d'avancement, les partenaires et les éventuels reports ou abandons. Un bilan financier annuel est également joint précisant les montants engagés pour chaque opération. Un appui administratif et technique est assuré également par le Département. Ce rapport est présenté et mis à disposition des membres du Comité de site.

#### Matériel :

Matériel informatique.

#### Indicateur de réalisation :

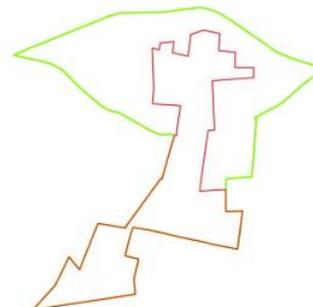
Production du rapport complet annuellement.

#### Programmation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
2025												
2026												
2027												
2028												
2029												

#### Surface :

10,78 ha en ZI et 23 ha en ZO



#### Date :

En continu

#### Durée :

2 jours/an

#### Opérateurs potentiels :

Commune

#### Coûts : 0 €

2 journées/agent/an

En régie

2025	2026	2027	2028	2029

#### Photo :

